

La valeur ajoutée du champ de la santé Evolution 1984-1993

Agnès Bocognano
Nadine Raffy-Pihan

Rapport n° 459 (biblio n° 1186)

Juillet 1997

I.S.B.N. : 2-87812-213-5

- Avertissement -

La réalisation de ce rapport a bénéficié de la collaboration très active de plusieurs personnes que nous tenons à remercier.

- ◇ L'équipe de l'INSEE, principalement M.T. Schlitz du département des comptes nationaux, N. Cloarec de la direction des statistiques d'entreprises et B. Laouisset de la division « Services », qui ont bien voulu consacrer de leur temps à répondre à nos nombreuses questions,*
- ◇ Patrick Pauriche du Ministère de l'emploi et de la Solidarité (SESI) pour ses précieuses informations et ses nombreux commentaires sur le rapport,*
- ◇ Pascal Brocard du Ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications (SESSI) qui nous a communiqué de nombreuses données concernant la fabrication du matériel médico-chirurgical et des lunettes,*
- ◇ L'équipe du CREDES, en particulier :*
 - Céline Arnoux qui a réalisé la mise en page de ce document,*
 - Suzanne Chriqui pour son aide dans la recherche documentaire,*
 - Valérie Paris, Dominique Polton et Simone Sandier qui ont bien voulu relire ce rapport et nous faire part de leurs commentaires.*

*Agnès Bocognano
Nadine Raffy-Pihan*

Sommaire

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1	
La valeur ajoutée du champ de la santé	5
1.1 La notion de valeur ajoutée pour le champ de la santé.....	8
1.1.1 <i>La valeur ajoutée se distingue de la production</i>	8
1.1.2 <i>Le compte de production retrace l'activité de production</i>	8
1.1.3 <i>Comment mesurer la valeur créée par le champ de la santé ?</i>	9
1.2 Le compte de production.....	12
1.2.1 <i>La production du champ de la santé diffère peu de la consommation médicale</i>	12
1.2.2 <i>Pour une production de 632 milliards de Francs, le champ de la santé a créé une valeur de 415 milliards en 1992</i>	14
1.3 6 % du PIB provient du champ de la santé en 1993	16
1.4 Le taux de valeur ajoutée de la santé est élevé.....	16
CHAPITRE 2	
Une contribution croissante de la santé à l'économie	17
2.1 La valeur ajoutée du champ de la santé connaît une croissance continue	19
2.2 La croissance de la valeur ajoutée du champ de la santé est comparable à celle des services marchands	21
2.3 L'industrie pharmaceutique apparaît comme l'un des secteurs les plus dynamiques	22
2.4 En 9 ans, le taux de valeur ajoutée du champ de la santé est resté stable	24
CHAPITRE 3	
La productivité du champ de la santé	27
3.1 Dans le champ de la santé, la productivité apparente du travail de la santé s'élève à 260 000 francs par personne	29
3.2 Les gains de productivité sont importants dans le secteur pharmaceutique	30

CONCLUSION	33
MÉTHODOLOGIE	37
BIBLIOGRAPHIE	47
ANNEXES	51
1. La valeur ajoutée	53
2. La production	57
3. La consommation intermédiaire	61
LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES	65

Introduction

La croissance rapide de la consommation de soins et de biens médicaux a fait l'objet de nombreux travaux économiques sur la santé. En effet, cette croissance soutenue par un financement largement public est plus rapide que celle du produit intérieur brut. La volonté d'allouer au mieux les ressources du pays explique que le système de santé soit le plus souvent appréhendé par les dépenses qu'il engendre.

Sans remettre en cause les fondements cette approche, il est intéressant d'apporter un éclairage un peu différent sur le champ de la santé. Des travaux divers mais assez peu nombreux ont cherché à apprécier l'activité économique de la santé à partir d'autres indicateurs que celui des dépenses.

On peut citer notamment les travaux effectués à partir du Tableau Entrées Sorties de la France, qui étudient l'influence que la branche santé exerce sur les autres branches économiques [3]. En effet, lorsqu'il se développe, le système de soins utilise des biens et services produits par d'autres secteurs d'activité. Les effets d'entraînement sur l'ensemble du secteur productif mesurés pour l'année 1993 sont assez limités, bien qu'ils soient plus importants pour l'industrie pharmaceutique que pour les services médicaux. Certains résultats sont plus surprenants : les effets dus aux services de santé marchands par exemple se manifestent le plus nettement sur la branche « presse et produits de l'imprimerie et de l'édition ».

La santé peut être également considérée comme un investissement qui permet d'améliorer la capacité productive d'un pays. En utilisant le cadre théorique de la croissance endogène, une étude montre qu'une fonction de production globale pour la France peut s'exprimer en fonction du facteur santé ; l'influence de ce facteur serait non négligeable [10].

L'activité de santé peut encore être analysée à travers la contribution de la santé à l'emploi. Ainsi, nous avons montré dans un travail antérieur [4] qu'entre 1982 et 1992 la santé avait été un secteur dynamique, alors que sur la même période dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie l'emploi se raréfiait. En 10 ans, 280 000 emplois ont été créés pour produire des soins et des biens médicaux.

L'approche que nous présentons dans ce rapport consiste à mesurer l'apport de la santé à l'économie nationale à travers la valeur ajoutée qu'elle engendre. Sur les quelques 7 000 milliards de francs que représente le produit intérieur brut, quelle est la part attribuable au champ de la santé ? Cette part augmente-t-elle depuis une dizaine d'années ? L'évolution de la valeur ajoutée s'est-elle accompagnée d'une évolution similaire en terme d'emploi ?

Nous avons défini le champ de la santé comme l'ensemble des activités liées à la production et à la commercialisation de biens et de services médicaux. Le champ de la santé comprend notamment les activités suivantes : les services des établissements hospitaliers privés et publics, les services de la médecine ambulatoire, la fabrication et la distribution de médicaments et de prothèses médicales.

Dans une première partie, nous présentons la valeur ajoutée du champ de la santé à travers son compte de production. Puis nous décrivons l'évolution de sa contribution à la formation du produit intérieur brut de 1984 à 1993 et enfin l'évolution de sa productivité.

*1. La valeur ajoutée
du champ de la santé*

Méthodologie

Objectifs : Cette étude a pour objectif de répondre aux questions suivantes :

- Quelle est la contribution de la santé à la production de la richesse nationale ?
Quelle est l'évolution de sa valeur ajoutée ?
- L'évolution de la valeur ajoutée s'est-elle accompagnée d'une évolution similaire en terme d'emplois ?

Définition du domaine de la santé

Le champ de la santé tel que nous l'avons défini regroupe les activités suivantes : les services des établissements hospitaliers publics ou privés participant au service public hospitalier, les services des établissements hospitaliers privés, le secteur ambulatoire (services de médecine ambulatoire, dispensaires, cures thermales...), la fabrication et la distribution de médicaments, du matériel médico-chirurgical et des lunettes. Certaines données ne sont pas disponibles : notamment celles concernant la médecine du travail et la médecine scolaire, ou encore la distribution du matériel médico-chirurgical.

Sources

Les données présentées sont élaborées par différents organismes tels l'INSEE, le SESI et le SESSI. Elles sont issues de comptes de secteur. Le secteur rassemble les unités ayant la même activité principale, par référence à la nomenclature d'activité. La production d'un secteur correspond donc à celle de son activité exercée à titre principal mais également à celle de ses autres activités, à la différence d'une branche qui regroupe des unités de production homogènes.

Les indices de prix utilisés

La valeur ajoutée à prix constants est un résultat, égal à la somme des valeurs ajoutées calculée à prix constants dans chaque secteur d'activité composant le champ de la santé.

Par définition, la valeur ajoutée est égale à la différence entre la production réalisée et les consommations intermédiaires utilisées. Son calcul en volume repose sur le principe d'une double déflation qui consiste à déflater d'une part la production d'un secteur par un indice de prix propre et d'autre part la consommation intermédiaire par l'indice général des prix à la consommation ou par un indice de prix propre.

Tous ces points sont repris et détaillés dans le chapitre « Méthodologie » page 41.

1.1 La notion de valeur ajoutée pour le champ de la santé

Il nous paraît utile de rappeler les notions de production, de consommation intermédiaire et de valeur ajoutée qui constituent les agrégats d'un compte de production. Puis de manière plus précise, on définira ces agrégats dans le cadre du champ de la santé [2] [6] [11].

1.1.1 La valeur ajoutée se distingue de la production

La comptabilité nationale a retenu une notion élargie du concept de production : « La production est l'activité socialement organisée destinée à créer des biens ou services habituellement échangés sur le marché et/ou obtenus à l'aide de facteurs de production s'échangeant eux-mêmes sur un marché ». Le champ de la production d'une branche¹ de l'économie ou d'un pays, par exemple, s'étend donc aux biens et services marchands et aux services non marchands.

La production est considérée comme marchande si elle s'échange sur un marché à un prix couvrant approximativement le coût de production. A l'inverse, une activité délivrant des produits gratuitement ou à un prix bien inférieur à son coût est considérée comme non marchande. Les services des administrations par exemple sont rendus sans que s'établisse une relation comptable entre le paiement et l'usage du service.

La valeur produite par une unité économique est inférieure à sa production. En effet, la valeur réellement produite est celle qui est ajoutée aux biens et services utilisés au cours du processus de production. Ces derniers représentent ce que l'on appelle les consommations intermédiaires. Par exemple, la valeur des automobiles produites contient la valeur de pneus, d'acier, de verre ... qui est produite par d'autres branches que celle de l'automobile. La valeur réellement produite par la branche automobile n'est donc pas celle des automobiles, mais celle qu'elle a ajoutée par son activité aux différentes consommations intermédiaires qu'elle a utilisées. La valeur ajoutée représente la valeur nouvelle créée au cours du processus de production.

1.1.2 Le compte de production retrace l'activité de production

L'activité de production est la transformation de produits primaires achetés, c'est-à-dire les consommations intermédiaires, en produits finis vendus, c'est-à-dire la production offerte. Le compte de production est une présentation de cette activité.

- En ressources, apparaît la production dont la notion comptable est assez proche de la notion de ventes ou encore de celle de chiffre d'affaires, soit le produit des quantités vendues par leur prix.
- En emplois, apparaissent les consommations intermédiaires. Le résultat de cette activité est la valeur ajoutée, solde du compte de production.

¹ Une branche est l'ensemble des unités caractérisées par une activité unique et des sorties de produits homogènes : branches de l'agriculture et pêche, industrie agro-alimentaire, énergie...

La description de l'activité productive est complétée par le compte d'exploitation qui étudie le contenu de la valeur ajoutée. La valeur ajoutée est utilisée pour payer les charges d'exploitation, c'est-à-dire les rémunérations des salariés et les impôts sur la production.

COMPTE DE PRODUCTION

EMPLOIS	RESSOURCES
CONSOMMATION INTERMEDIAIRE	PRODUCTION DE BIENS ET SERVICES
VALEUR AJOUTEE BRUTE	

COMPTE D'EXPLOITATION

REMUNERATION DES SALARIES	VALEUR AJOUTEE BRUTE
IMPOTS LIES A LA PRODUCTION A L'EXCLUSION DE LA TVA	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	

1.1.3 Comment mesurer la valeur créée par le champ de la santé ?

La production du champ de la santé ne représente pas la véritable valeur créée par ce domaine. La valeur réellement produite est celle qui est ajoutée au cours du processus de production (Cf. § I.1) ; c'est la différence entre la valeur de la production et la valeur de la consommation intermédiaire. Pour mesurer la valeur ajoutée de la santé, nous devons donc déterminer la production et la consommation intermédiaire de chaque secteur du champ de la santé.

- **La production des secteurs de la santé**

L'activité de production de la santé est à la fois marchande et non marchande.

La production des hôpitaux privés ne participant pas au service public hospitalier et de la médecine ambulatoire est mesurée essentiellement par la valeur des soins produits, à partir des journées et des actes réalisés, y compris ceux réalisés dans l'établissement par des médecins libéraux. La production de la médecine ambulatoire est mesurée par la valeur des soins, produits par les différents professionnels de santé libéraux (non compris les actes réalisés dans les établissements hospitaliers par des médecins libéraux) et la production de l'industrie pharmaceutique et de la fabrication du matériel médico-chirurgical par la vente des biens produits. Il s'agit de production marchande (Cf. I.1.). La production de biens est évaluée au prix « départ usine », c'est-à-dire sans tenir compte des marges commerciales, ni de la TVA facturée par le vendeur.

La production des hôpitaux publics ou privés participant au service public hospitalier depuis l'instauration de la dotation globale de financement en 1984 est devenue essentiellement non marchande. Puisqu'il n'existe pas réellement de ventes, la valeur de ces services non marchands est estimée par les coûts de production : rémunération des salariés, frais de gestion, d'entretien, d'électricité, impôts liés à la production, montant de l'usure des bâtiments et des matériels.

Dans le cas des officines et des grossistes répartiteurs, dont l'activité est exclusivement commerciale, la production est mesurée par la marge commerciale. Elle représente la revente d'un produit, considérée comme un service rendu. La marge commerciale est évaluée par le total des ventes moins le total des marchandises achetées pour la revente.

- ***La consommation intermédiaire des secteurs du champ de la santé***

La consommation intermédiaire du champ de la santé est variée. Elle comprend soit des produits incorporés totalement au produit final ou détruits au cours du processus de production (énergie, achat de médicaments, de fournitures, de produits chimiques,...), soit des services (blanchisserie, sous-traitance des repas, services de nettoyage,...)

Dans le cas des officines, dont l'activité est commerciale, la consommation intermédiaire est évaluée par le montant des biens et services achetés pour autre chose que la revente.

Tableau n° 1
Les comptes de production du champ de la santé en 1992

	Emplois	Millions de F	Ressources	Millions de F
ENSEMBLE SOINS MEDICAUX	Consommation intermédiaire	120 819	Production	450 887
	Valeur ajoutée brute	330 092	Variation de stocks	24
	Ensemble emplois	450 911	Ensemble ressources	450 911
- Ensemble hôpitaux	Consommation intermédiaire	80 362	Production	301 751
	Valeur ajoutée brute	221 396	Variation de stocks	7
	Ensemble emplois	301 758	Ensemble ressources	301 758
- Hôpitaux privés	Consommation intermédiaire	19 052	Production	56 521
	Valeur ajoutée brute	37 476	Variation de stocks	7
	Ensemble emplois	56 528	Ensemble ressources	56 528
- Hôpitaux publics et privés PSPH	Consommation intermédiaire	61 310	Production	245 230
	Valeur ajoutée brute	183 920		
	Ensemble emplois	245 230	Ensemble ressources	245 230
- Médecine ambulatoire	Achats et charges externes	37 391	Chiffre d'affaire hors taxe	140 269
	Valeur ajoutée brute	102 888	Variation de stocks	10
	Ensemble emplois	140 279	Ensemble ressources	140 279
- Autres services de santé marchands	Achats et charges externes	3 066	Chiffre d'affaire hors taxe	8 867
	Valeur ajoutée brute	5 808	Variation de stocks	7
	Ensemble emplois	8 874	Ensemble ressources	8 874
ENSEMBLE SECTEUR PHARMACEUTIQUE	Consommation intermédiaire	85 641	Production	157 747
	Valeur ajoutée brute	72 106	Variation de stocks	
	Ensemble emplois	157 747	Ensemble ressources	157 747
- Industrie pharmaceutique	Consommation intermédiaire	76 360	Production effective	110 211
	Valeur ajoutée brute	33 851		
	Ensemble emplois	110 211	Ensemble ressources	110 211
- Pharmacie distribution	Consommation intermédiaire	9 281	Marge commerciale	47 536
	Valeur ajoutée brute	38 255		
	Ensemble emplois	47 536	Ensemble ressources	47 536
- Officines	Consommation intermédiaire	5 301	Marge commerciale	38 370
	Valeur ajoutée brute	33 069		
	Ensemble emplois	38 370	Ensemble ressources	38 370
- Grossistes répartiteurs	Consommation intermédiaire	3 980	Marge commerciale	9 166
	Valeur ajoutée brute	5 186		
	Ensemble emplois	9 166	Ensemble ressources	9 166
Fabrication du matériel médico chirurgical et des lunettes	Consommation intermédiaire	7 943	Production	15 587
	Valeur ajoutée brute	7 644		
	Ensemble emplois	15 587	Ensemble ressources	15 587
- Fabrication du matériel médico-chirurgical	Consommation intermédiaire	4 864	Production	9 677
	Valeur ajoutée brute	4 813		
	Ensemble emplois	9 677	Ensemble ressources	9 677
- Fabrication des lunettes	Consommation intermédiaire	3 079	Production	5 910
	Valeur ajoutée brute	2 831		
	Ensemble emplois	5 910	Ensemble ressources	5 910
Distribution des lunettes	Consommation intermédiaire	2 455	Marge commerciale	7 492
	Valeur ajoutée brute	5 037		
	Ensemble emplois	7 492	Ensemble ressources	7 492
CHAMP DE LA SANTE	Consommation intermédiaire	216 858	Production	631 713
	Valeur ajoutée brute	414 879		
	Ensemble emplois	631 737	Ensemble ressources	631 737

1.2 Le compte de production

L'élaboration du compte de production a permis d'évaluer les trois agrégats suivants : la production d'un montant de 632 milliards de francs en 1992, les consommations intermédiaires, 217 milliards de francs et la valeur ajoutée, 415 milliards de francs (Cf. Tableau n° 1). Cette valeur ajoutée est le solde du compte de production ; elle représente ce qui reste de la production après avoir retranché les consommations intermédiaires.

1.2.1 *La production du champ de la santé diffère peu de la consommation médicale*

- ***La notion de consommation médicale est proche de celle de production***

Dans le domaine particulier de la santé, les notions de consommation et celle de production sont assez proches. En effet, la consommation médicale totale, la CMT, telle qu'elle est présentée dans les comptes nationaux de la santé [13], représente la contrepartie de la production des agents qui exercent une activité caractéristique de la santé [8].

En 1992, la CMT s'élevait à 612 552 millions de Francs, la Consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) à 599 556 millions de Francs. Il paraît plus rigoureux de comparer la production du champ de la santé à la seule Consommation de soins et de biens médicaux qui représente ce qui reste de la consommation médicale totale après qu'on en ait retranché les services de médecine préventive. En effet, les services fournis par la médecine du travail, la médecine scolaire et les services de Protection maternelle et infantile ne sont pas compris, faute de données disponibles, dans les activités du champ de la santé que nous avons défini. Le montant de la Consommation de soins et de biens médicaux est un peu plus faible que celui de la production.

- ***La production est un peu plus importante que la consommation***

Les écarts observés s'expliquent d'une part par des différences en ce qui concerne les sources utilisées et d'autre part par les différences de définition des deux agrégats. La comparaison des secteurs d'activité nous permet de mieux cerner ces phénomènes.

- Dans le secteur hospitalier public, le montant de la production et celui de la consommation sont très comparables, ce qui est d'autant moins surprenant que les sources utilisées sont les mêmes. Les écarts observés sont dus aux différences de définition des deux agrégats. Dans la production des hôpitaux publics est compté l'ensemble des produits, à la différence de la consommation médicale qui ne comprend pas les produits dits « non hospitaliers » telles que les ventes résiduelles. Mais les différences sont peu sensibles car les montants en question sont faibles (moins de 1 % de la production).
- La consommation de services dans les hôpitaux privés et dans le secteur ambulatoire est plus importante que la production. Les écarts observés

semblent provenir de l'utilisation de sources différentes. En effet, les comptes de secteurs qui ont servi à l'élaboration des comptes de production sont établis à partir de données fiscales, de la Direction générale des impôts. Les données servant à l'élaboration de la consommation de biens et soins médicaux ambulatoires sont des données de remboursement, issues du SNIR².

- Dans le secteur pharmaceutique, la production est sensiblement plus importante que la consommation. C'est sans doute pour ce secteur que la notion de consommation diffère le plus de la notion de production du fait de l'existence d'importations et d'exportations en produits pharmaceutiques. Ainsi, la production comprend non seulement les consommations finales mais aussi les exportations. Sachant que la balance commerciale de l'industrie pharmaceutique est excédentaire, il y a là un premier motif de supériorité de la production évaluée par rapport à la consommation. Un second motif est constitué par le fait que la production des officines comprend la totalité des produits distribués dans les officines, y compris la parapharmacie. Enfin, la vente des produits pharmaceutiques aux hôpitaux est retranchée de la consommation pharmaceutique mais pas de la production. Cela conduit à l'existence d'un double compte, qui n'a pas d'influence cependant sur l'analyse d'un agrégat comme la valeur ajoutée.

Tableau n° 2
Structure de la consommation de soins et biens médicaux,
de la production et de la valeur ajoutée du champ de la santé en 1992

	CSBM		Production	
	en Millions de francs	en %	en Millions de francs	en %
Services hospitaliers publics*	221 397	36,9%	245 230	38,8%
Services hospitaliers privés*	69 140	11,5%	56 528	8,9%
Médecine ambulatoire**	183 775	30,7%	149 153	23,6%
Secteur pharmaceutique	108 885	18,2%	157 747	25,0%
Prothèses	16 359	2,7%	23 079	3,7%
Ensemble	559 556	100,0%	631 737	100,0%

* y compris sections médicalisées

** y compris les transports

Sources : SESI et CREDES

² SNIR : Système National Inter-Régimes

1.2.2 Pour une production de 632 milliards de Francs, le champ de la santé a créé une valeur de 415 milliards en 1992

Le montant de la valeur ajoutée du champ de la santé est assez proche de celui des branches « transports et télécommunications » et « bâtiment et génie civil » (Cf. Tableau n° 6). Il représente plus du double de celui de la branche « agriculture, sylviculture, pêche » et il est supérieur de presque 50 % à celui de la branche « énergie » [7].

Le secteur des hôpitaux est celui dont la valeur ajoutée est la plus importante (Cf. Graphique n° 1). Les 302 milliards de francs de ce secteur représentent plus de la moitié de la valeur ajoutée de la santé. Les seuls établissements publics et privés participant au service public hospitalier sont à l'origine de 83 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des hôpitaux. Cette prépondérance des hôpitaux publics dans la création de valeur est un peu surestimée, la production des hôpitaux privés étant sans doute sous évaluée dans les comptes de secteur (Cf. 1.2.1). Elle correspond cependant en partie à leur prépondérance quant à la capacité d'accueil : 80 % des lits hospitaliers sont fournis par le secteur public en 1992 [5]. Elle traduit aussi le fait que les hôpitaux privés absorbent une plus grande part de leur production en consommations intermédiaires. La sous-traitance des services de restauration, par exemple, plus répandue dans le secteur privé que public, contribue à gonfler le montant des consommations intermédiaires des établissements privés³.

Le secteur des soins ambulatoires contribue à hauteur de 26 % à la valeur créée par la santé. Celui de l'industrie pharmaceutique y contribue à hauteur de 8 % et celui de la distribution de médicament à hauteur de 9 %.

La répartition de la valeur ajoutée s'est peu modifiée de 1984 à 1993. Cependant, on relève la diminution faible mais progressive de la part des hôpitaux publics, au profit du secteur pharmaceutique et des hôpitaux privés. (Cf. Tableau n° 3). Elle traduit en partie la mise en place depuis 1984 des dotations globales de financement dans le secteur hospitalier public.

³ 10 % des hôpitaux publics sous-traitent leurs services de restauration, ce niveau de sous-traitance atteint près de 30 % pour les établissements privés.

Graphique n° 1
Répartition de la valeur ajoutée selon les secteurs d'activité en 1992

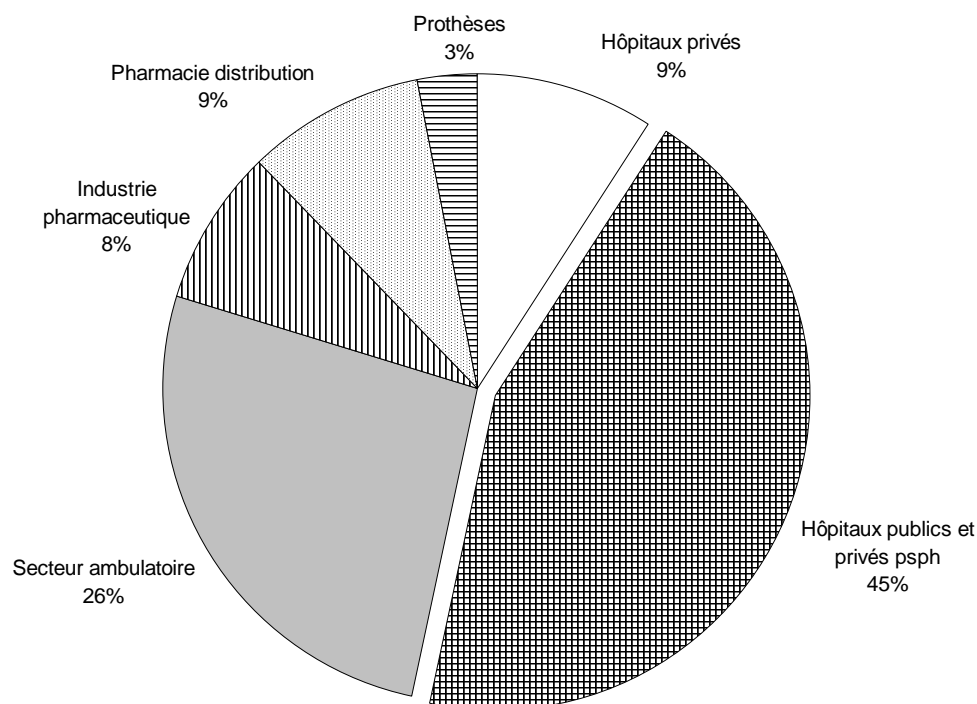


Tableau n° 3
Evolution de la répartition de la valeur ajoutée de la santé
1984-1993, en pourcentage

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Ensemble hôpitaux	55,7	54,4	53,1	53,2	52,2	51,9	52,4	52,8	53,4	53,8
- dont hôpitaux privés	8,3	8,6	8,7	8,7	8,7	8,5	8,4	8,4	9,0	9,2
- dont hôpitaux publics	47,4	45,8	44,4	44,4	43,5	43,4	43,9	44,4	44,3	44,6
Secteur ambulatoire	26,6	27,1	28,1	27,9	28,0	28,3	27,2	26,7	26,2	26,0
Industrie pharmaceutique	6,7	7,2	7,4	7,4	7,7	7,7	8,0	8,6	8,2	8,4
Pharmacie distribution	8,3	8,6	8,6	8,8	9,2	9,2	9,4	8,8	9,2	8,9
- dont officines	7,0	7,3	7,4	7,5	8,0	7,9	8,1	7,4	8,0	7,5
- dont grossistes répartiteurs	1,3	1,3	1,2	1,3	1,2	1,3	1,4	1,4	1,3	1,4
Fabric. matériel méd. et lunettes	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,9	1,9	1,8	1,8
- dont matériel médico-chirurg.	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	1,1	1,2	1,2	1,1
- dont lunettes	0,9	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7
Distribution de lunettes	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1	1,2	1,2	1,2
Ensemble secteur santé	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1.3 6 % du PIB provient du champ de la santé en 1993

Il est classique de rapporter la valeur ajoutée d'une activité économique au Produit Intérieur Brut puisque ce dernier représente la somme des valeurs ajoutées des branches de l'économie. On mesure ainsi la contribution de cette activité à la production du pays. Ainsi, en 1993, le champ de la santé contribue à hauteur de 6 % à la production du pays qui s'élève à 7 077 milliards de francs [7].

Cette approche est originale car lorsqu'on s'intéresse à la santé, c'est bien souvent les dépenses de santé qui sont rapportées au PIB, afin de mesurer la part de notre revenu que nous consacrons aux dépenses de santé. Cette part, souvent appréciée au travers de la notion de Dépense Courante de Santé s'élevait à 9,8 % en 1992 pour un montant de 689 183 millions de francs [13].

Il est normal que le montant des dépenses soit plus important que celui de la valeur ajoutée puisque la notion de dépense, qui s'apparente à celle de la production, est plus large que celle de la valeur ajoutée. De plus, les dépenses de santé telles qu'elles sont définies dans les comptes nationaux couvrent un domaine plus étendu que celui que nous avons retenu pour le champ de la santé ; il couvre par exemple les indemnités journalières ou encore la médecine préventive.

1.4 Le taux de valeur ajoutée de la santé est élevé

Le taux de valeur ajoutée, défini comme le rapport de la valeur ajoutée à la production, est représentatif de la part importante ou non de la dépense des consommations intermédiaires utilisées. Ce ratio est d'autant plus élevé que les quantités utilisées sont faibles et que leurs prix sont bas par rapport aux prix de production.

Le taux de valeur ajoutée du champ de la santé est de 66 % en 1993. 34 % de sa production est ainsi absorbée en consommation intermédiaire. Il paraît très élevé si on le compare à l'ensemble de l'économie française, dont le taux est de 53 %. Certains secteurs nécessitent une plus grande consommation de produits au cours du processus de production et ont des taux de valeur ajoutée moindres. Par exemple, en 1993, le taux de valeur ajoutée de l'ensemble de l'industrie était de 37 % et de 34 % pour le seul secteur « chimie, caoutchouc, plastique ». Le taux de valeur ajoutée de la santé est proche de celui des services marchands, qui était de 64 % en 1993. Ce résultat n'est guère surprenant puisque des secteurs de services comme les hôpitaux, la médecine ambulatoire ou la distribution de biens médicaux sont des activités de main d'œuvre qui utilisent peu de consommations intermédiaires. Un service non marchand tel que l'« enseignement » a un taux de valeur ajoutée encore supérieur, de 84 % en 1992 [9].

Dans le champ de la santé, la part de la valeur ajoutée dans la production varie beaucoup selon les secteurs d'activité (Cf. 2.4. Tableau n° 8). En effet, le taux de valeur ajoutée est très important pour les secteurs de services, comme les hôpitaux, la médecine ambulatoire, ou encore la distribution de médicaments. Il est plus faible dans les secteurs industriels dont la production nécessite une plus grande quantité de consommations intermédiaires. On relève un taux de valeur ajoutée plus important dans le secteur hospitalier public que privé, respectivement 75 % et 67 % qui s'explique par un recours plus important à la sous-traitance.

2. Une contribution croissante de la santé à l'économie

2.1 La valeur ajoutée du champ de la santé connaît une croissance continue

Entre 1984 et 1993, la valeur ajoutée du champ de la santé augmente en valeur de 86 %, selon un taux d'accroissement annuel moyen de 7 %. Sur la même période, le produit intérieur brut augmente moins vite, au taux d'accroissement annuel moyen de 5,5 %.

- La contribution de la valeur ajoutée de la santé au PIB est croissante.

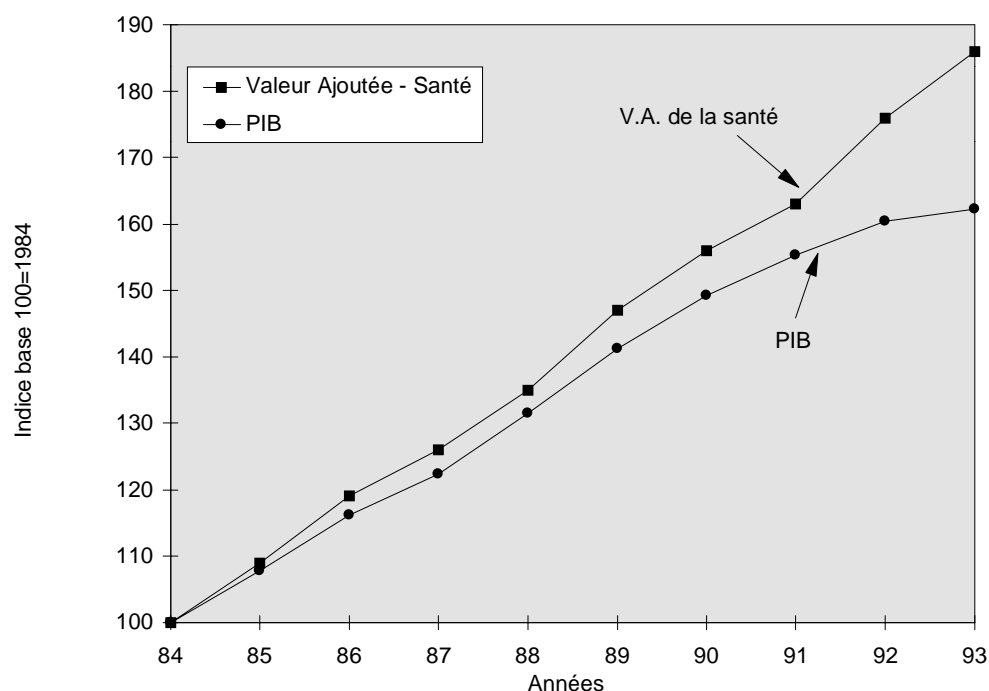
La part de la valeur ajoutée du champ de la santé augmente rapidement entre 1984 et 1993 : représentant 5 % du PIB en 1984, elle atteint 6 % en 1993 (Cf. Graphique n° 2). La santé contribue d'autant plus vite à la formation du produit intérieur brut que celui-ci connaît un ralentissement de sa croissance au début des années 90 (accroissement annuel moyen de 4,10 % en 1990-1991, 3,30 % en 1991-1992 et 1,1 % en 1992-1993, prix courants).

Tableau n° 4
Evolution de la valeur ajoutée du champ de la santé, du produit intérieur brut et de la dépense courante de santé, 1984-1993, prix courants

	Valeur à prix courants (millions de francs)		Indice base 100 = 1984	TAAM* 84-93
	1984	1993		
Valeur ajoutée	236 208	439 267	186	7,1%
Produit intérieur brut	4 361 913	7 077 087	162	5,5%

* TAAM (Taux d'Accroissement Annuel Moyen)

Graphique n° 2
Evolution de la valeur ajoutée de la santé et du produit intérieur brut
1984-1993, prix courants, indice base 100 = 1984



- **La croissance de la valeur ajoutée de la santé est plus rapide en volume qu'en prix.**

La rapide croissance de la valeur ajoutée du champ de la santé observée entre 1984 et 1993 ne s'explique pas seulement par l'augmentation des prix dans les secteurs qui le composent, soit 30 %⁴. En effet, le volume de la valeur ajoutée a progressé plus rapidement que les prix, soit 43 % entre 1984 et 1993 (Cf. Tableau n° 5).

Tableau n° 5
Evolution de la valeur ajoutée de la santé et de ses déterminants
1984-1993, valeur, volume, prix

	Montant en valeur (en millions de francs)			Montant en volume (en millions de francs 93)			Evolution des prix
	1984	1993	84/93 (en %)	1984	1993	84/93 (en %)	84/93 (en %)
Production	351 036	665 751	90%	450 801	665 751	48%	28%
Consommation intermédiaire	114 828	226 484	97%	143 337	226 484	58%	25%
Valeur ajoutée de la santé	236 208	439 267	86%	307 464	439 267	43%	30%

Rappels méthodologiques : Les indices de prix utilisés

La valeur ajoutée à prix constants est un résultat égal à la somme des valeurs ajoutées calculée à prix constants dans chaque secteur d'activité composant le champ de la santé.

Par définition, la valeur ajoutée est égale à la différence entre la production réalisée et les consommations intermédiaires utilisées. Son calcul en volume repose sur le principe d'une double déflation qui consiste à déflater d'une part la production d'un secteur par un indice de prix propre et d'autre part la consommation intermédiaire par l'indice général des prix à la consommation ou par un indice de prix propre.

Tous ces points sont repris et détaillés dans le chapitre Méthodologie.

⁴ Voir encadré : « rappels méthodologiques : les indices de prix utilisés ».

2.2 La croissance de la valeur ajoutée du champ de la santé est comparable à celle des services marchands

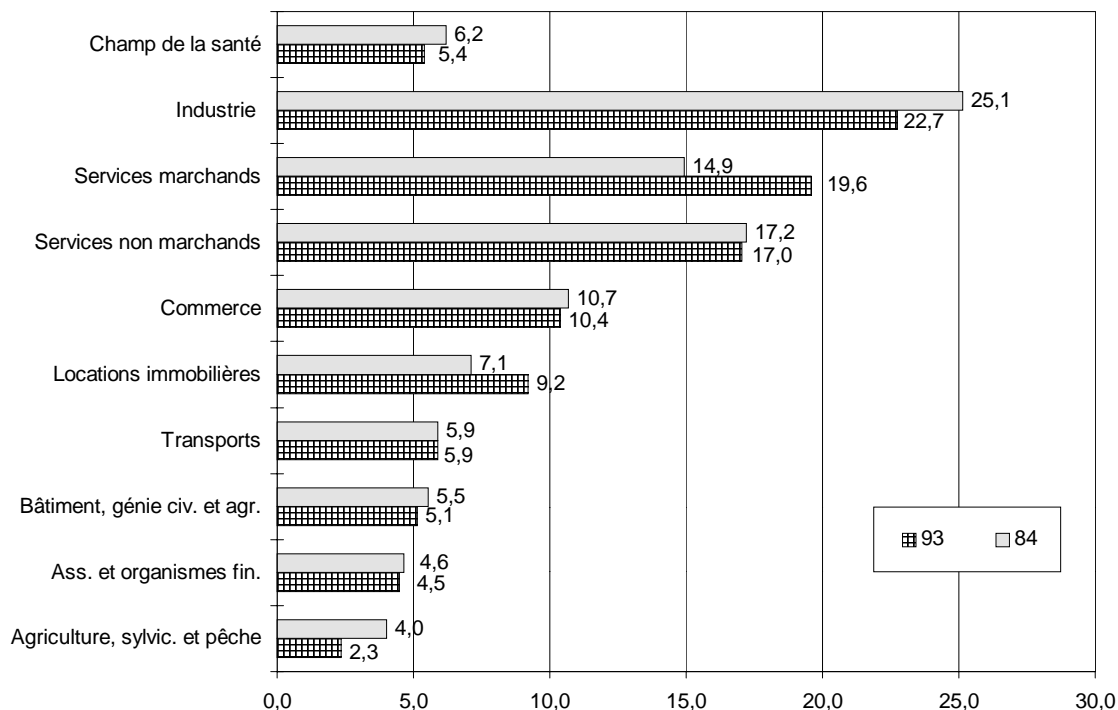
Entre 1984 et 1993, la contribution de certaines branches d'activité économiques à la formation du PIB a eu tendance à diminuer. Les chocs pétroliers, dès les années 70 ont affecté leur production. Ainsi, la part de la valeur ajoutée dans le PIB a diminué pour l'industrie, l'agriculture, l'énergie ou le bâtiment ; cette part s'est stabilisée pour d'autres branches, telles les transports ou les services non marchands. La branche des services marchands se distingue de la plupart des autres branches puisque sa contribution au PIB est croissante : la part de la valeur ajoutée est passée de 14,9 % du PIB en 1984 à plus de 19 % en 1993.

L'évolution de la valeur ajoutée de la santé est conforme à celle des services marchands. Cette tendance n'est guère surprenante puisque les services marchands comprennent des secteurs importants de la santé tels les services de médecine ambulatoire et les hôpitaux privés. Elle est aussi le reflet de la croissance structurelle de la consommation médicale.

Tableau n° 6
Valeur ajoutée des branches de l'économie française et du champ de la santé
en valeur et en part du PIB

	Montant (en millions de francs)		Part du PIB (en pourcentage)	
	1984	1993	1984	1993
Agriculture, sylviculture et pêche	175 216	165 587	4,0%	2,3%
Industrie	1 096 743	1 609 142	25,1%	22,7%
<i>dont énergie</i>	193 681	288 816	4,4%	4,1%
Bâtiment, génie civil et agricole	242 001	363 974	5,5%	5,1%
Commerce	466 295	740 221	10,7%	10,5%
Transports et télécommunications	259 504	414 880	5,9%	5,9%
Services marchands	650 892	1 370 081	14,9%	19,4%
Locations immobilières	309 934	655 950	7,1%	9,3%
Assurances et organismes financiers	202 554	318 017	4,6%	4,5%
Services non marchands	750 506	1 206 414	17,2%	17,0%
Champ de la santé	236 208	439 267	5,4%	6,2%

Graphique n° 3
Part de la valeur ajoutée dans le produit intérieur brut
 en pourcentage, 1984 et 1993



2.3 L'industrie pharmaceutique apparaît comme l'un des secteurs les plus dynamiques

Entre 1984 et 1993, la croissance de la valeur ajoutée du champ de la santé résulte d'une augmentation générale observée dans l'ensemble des secteurs qui le composent (Cf. Graphique n° 4). Le secteur de la distribution de lunettes et celui de l'industrie pharmaceutique apparaissent comme les secteurs les plus dynamiques : la valeur ajoutée à prix courants augmente de plus 130 %. La croissance de la valeur ajoutée est de l'ordre de 100 % dans le secteur des hôpitaux privés et celui de la distribution pharmaceutique. La croissance est moins forte dans le secteur de la fabrication du matériel médico-chirurgical et de lunettes (89 %), de la médecine ambulatoire (81 %) et dans celui des hôpitaux publics (75 %).

La croissance de la valeur ajoutée observée dans les différents secteurs résulte d'une augmentation à la fois des prix et des volumes, à l'exception du secteur de la fabrication de lunettes : en 9 ans, la valeur ajoutée à prix constants de ce secteur diminue de 17 % (Cf. Tableau n° 7).

Graphique n° 4
Evolution de la valeur ajoutée du champ de la santé en francs courants
 par secteurs d'activité, 1984 à 1993 - Indice base 100 = 1984

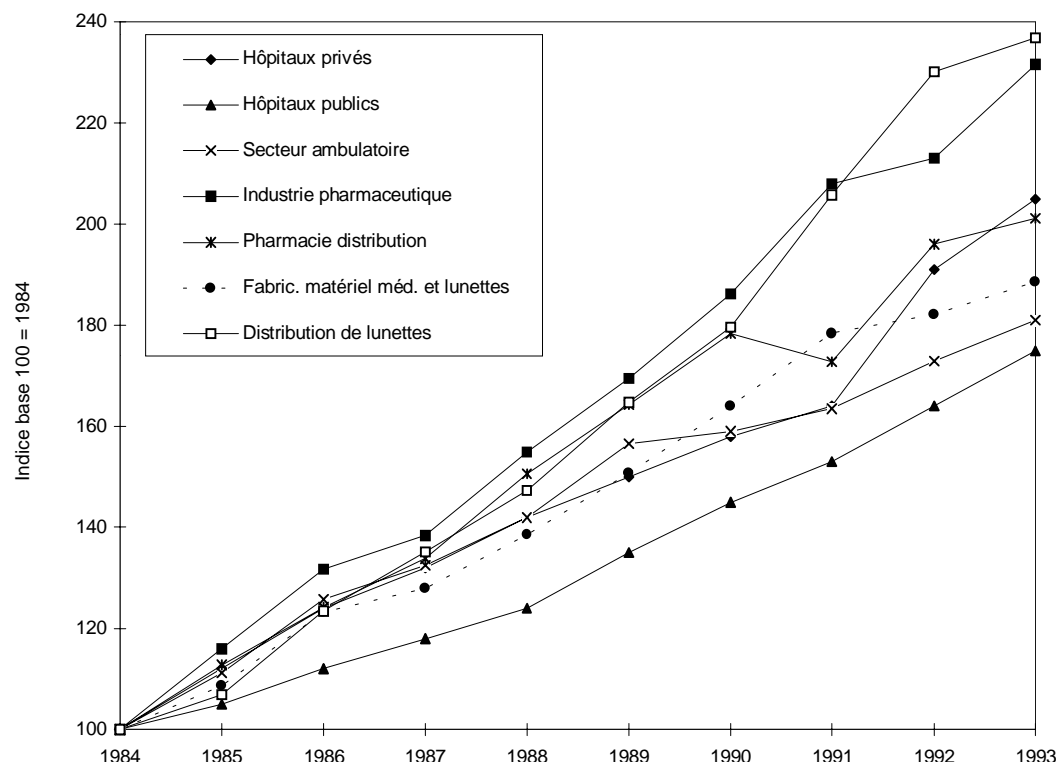


Tableau n° 7
Evolution de la valeur ajoutée du champ de la santé, de la production
et des consommations intermédiaires selon les secteurs d'activité
 1984-1993, Indices de valeur, de volume et de prix, base 100 en 1984

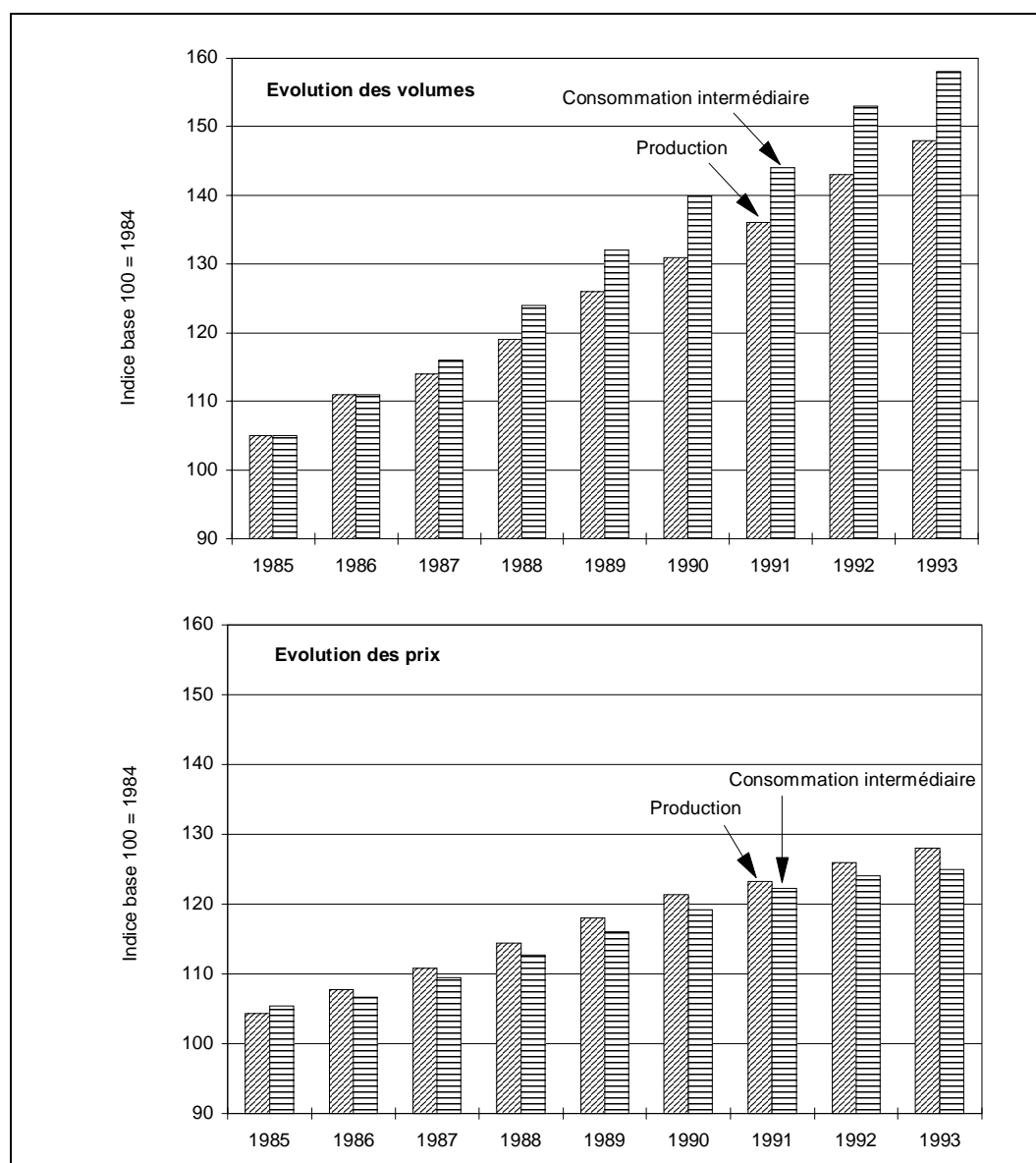
	Consommation Intermédiaire			Production			Valeur Ajoutée		
	valeur	volume	prix	valeur	volume	prix	valeur	volume	prix
Ensemble hôpitaux	180	135	134	180	131	138	179	129	139
- dont hôpitaux privés	250	187	134	218	168	130	205	160	128
- dont hôpitaux publics	166	124	134	173	124	139	175	124	141
Secteur ambulatoire	193	144	134	184	153	120	181	157	115
Industrie pharmaceutique	216	199	108	220	195	113	232	186	125
Pharmacie distribution	213	172	124	203	179	114	201	180	111
- dont officines	181	146	124	198	173	114	201	179	112
- dont grossistes répartiteurs	299	241	124	230	206	112	204	191	107
Fabric. matériel médical et lunettes	229	185	124	207	144	144	189	117	161
- dont matériel médico-chirurgical	282	228	124	260	183	142	241	153	157
- dont grossistes répartiteurs	176	142	124	155	106	146	137	83	164
Distribution de lunettes	226	182	124	233	148	157	237	136	174
Ensemble champ de la santé	197	158	125	190	148	128	186	143	130

2.4 En 9 ans, le taux de valeur ajoutée du champ de la santé est resté stable

L'évolution de la valeur ajoutée résulte de l'évolution de ses deux déterminants économiques : la production et les consommations intermédiaires utilisées au cours du processus de production.

- Le taux de valeur ajoutée, rapport de la valeur ajoutée à la production reste stable entre 1984 et 1993, variant de 67 % à 66 %. Les évolutions peu divergentes des prix et des volumes de la production et des consommations intermédiaires expliquent la stabilité de ce taux. (Cf. Graphique n° 5).

Graphique n° 5
La production et les consommations intermédiaires du champ de la santé
Evolution des prix et des volumes de 1984 à 1993



On constate cependant entre 1984 et 1993 une croissance un peu plus soutenue du volume des consommations intermédiaires (58 %) par rapport aux quantités produites (48 %). Cette évolution ralentit la croissance de la valeur ajoutée. La santé reste une activité de main-d'œuvre. Le développement des techniques médicales n'a apparemment pas modifié la répartition de la production du champ de la santé.

- Le taux de valeur ajoutée reste stable dans la majorité des secteurs d'activité entre 1984 et 1993. Il varie sensiblement à la baisse dans le secteur ambulatoire (2 points), celui des hôpitaux privés (5 points), des grossistes répartiteurs (8 points) et dans le secteur de fabrication du matériel médical et lunettes (5 points)
(Cf. Tableau n° 8).

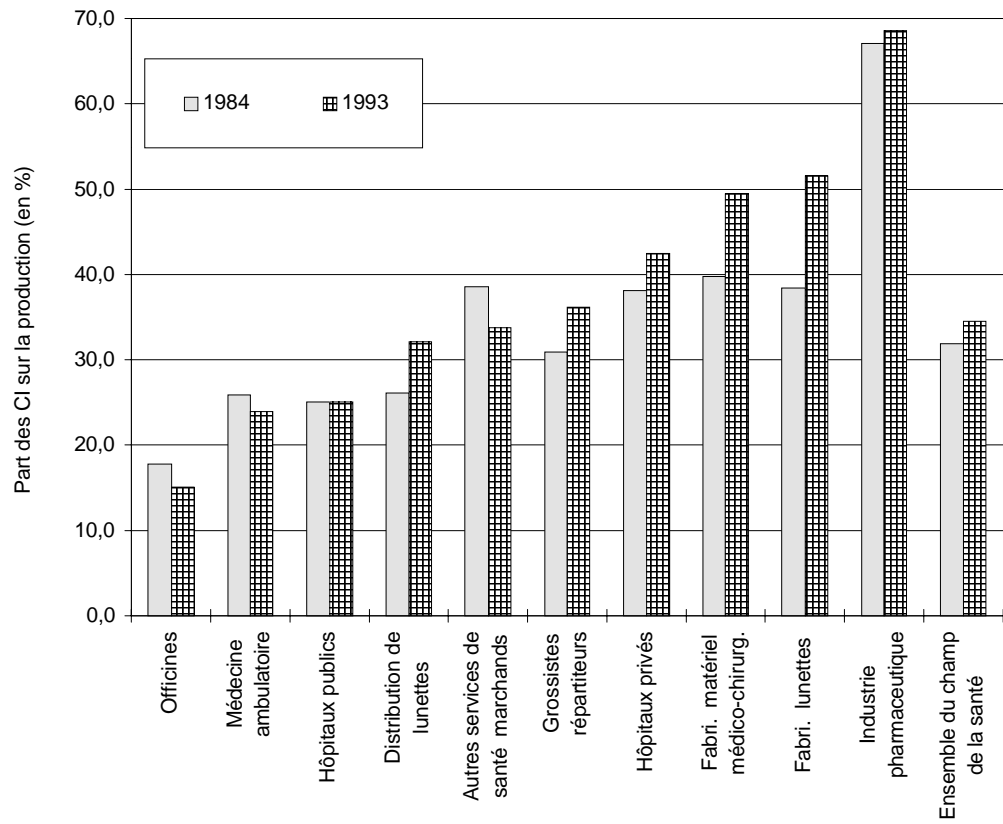
Plus précisément, dans le secteur de la fabrication de matériel médical et de lunettes, la part en volume des consommations intermédiaires dans la production passe de 39,1 % à 50,2 % entre 1984 et 1993 (Cf. Graphique n° 6). De plus, la forte augmentation des consommations intermédiaires dans ce secteur s'accompagne d'une baisse de la production réalisée (6 % en volume). Dans le secteur des hôpitaux privés, l'augmentation des consommations intermédiaires a été plus rapide que celle de la production non seulement en prix mais aussi en volume. A l'opposé, dans les hôpitaux publics, l'augmentation plus forte des prix de production que ceux des consommations intermédiaires explique la légère hausse du taux de valeur ajoutée (Cf. Tableau n° 7).

Tableau n° 8
Evolution des taux de valeur ajoutée* par secteur d'activité

	1984	1993
Ensemble hôpitaux	0,74	0,74
- dont hôpitaux privés	0,72	0,67
- dont hôpitaux publics	0,74	0,75
Secteur ambulatoire	0,75	0,73
Industrie pharmaceutique	0,30	0,31
Pharmacie distribution	0,82	0,81
- dont officines	0,84	0,85
- dont grossistes répartiteurs	0,72	0,64
Fabric. matériel médical et lunettes	0,55	0,50
- dont matériel médico-chirurgical	0,54	0,51
- dont grossistes répartiteurs	0,55	0,48
Distribution de lunettes	0,67	0,68
Ensemble champ de la santé	0,67	0,66

* rapport de la valeur ajoutée à la production

Graphique n° 6
Evolution de la part en pourcentage des consommations intermédiaires (CI)
dans la production (volume) 1984-1993



3. La productivité du champ de la santé

La croissance observée de la valeur ajoutée s'est elle accompagnée d'une croissance similaire de l'emploi dans le champ de la santé ? A-t-on produit plus de biens avec plus ou moins de travail ?

3.1 Dans le champ de la santé, la productivité apparente du travail de la santé s'élève à 260 000 francs par personne

La productivité apparente du travail, définie comme le rapport de la valeur ajoutée sur les effectifs employés, permet de comparer la productivité du champ de la santé à celle des principales branches de l'économie. Cet indicateur peut être calculé puisque nous connaissons le nombre d'actifs qui travaillent dans ce domaine [4].

Cependant, le pouvoir explicatif de cet indicateur comporte trois principales limites.

Tout d'abord, la pertinence de la question de la productivité se pose pour les services dont la production est immatérielle. La notion de productivité dépend en effet de la définition de la production qui est moins immédiate pour les services, surtout lorsqu'ils sont non marchands, que pour les activités industrielles ou agricoles.

De plus, les résultats présentés pourraient être améliorés par la prise en compte de l'évolution du temps travaillé. Dans l'hypothèse où la durée annuelle effective du travail diminue, ce qui est le cas en France de 1991 à 1994 par exemple, une stagnation de la productivité apparente du travail masquerait en réalité une augmentation de la productivité horaire.

Enfin, la productivité apparente du travail reste un indicateur partiel de productivité qui ne tient pas compte du facteur capital, ni du progrès technique, facteurs pour lesquels les données ne sont pas disponibles.

Malgré ses imperfections, cet indicateur apporte un éclairage nouveau sur les activités de la santé.

Ainsi, en 1992, la productivité apparente du travail du champ de la santé est de même ordre de grandeur que celle de la branche « Commerce » [7]. Elle est inférieure à celle de la branche « Services marchands » (Cf. Tableau n° 9). Cependant, le champ de la santé, regroupe des secteurs d'activités de nature très hétérogènes. Sa comparaison avec les branches de l'économie est délicate.

Tableau n° 9
Productivité apparente du travail en 1992
par grandes branches et dans le champ de la santé

	Valeur ajoutée en millions de francs	Emploi en milliers de personnes	VA / Emploi (francs/personne)
Agriculture, sylviculture et pêche	198 222	1 163,10	170 425
Services non marchands	1 145 098	5 857,60	195 489
Bâtiment, génie civil et agricole	364 538	1 594,40	228 636
Services marchands	1 350 180	4 476,10	301 642
Commerce	724 845	2 689,10	269 549
Transports et télécommunications	416 003	1 303,60	319 118
Industrie	1 628 358	4 611,20	353 131
Assurances et organismes financiers	299 702	615,70	486 766
Ensemble des branches	6 126 946	22 310,80	274 617
Champ de la santé	409 071 *	1 573,70	259 942

* Dans un souci de comparaison des données en termes d'emploi à celles de la valeur ajoutée, le montant de la valeur ajoutée est ici redéfini intégrant un champ de la santé homogène aux deux sources.

3.2 Les gains de productivité sont importants dans le secteur pharmaceutique

En l'absence de données complètes sur le secteur ambulatoire, on limitera l'analyse de l'évolution de la productivité aux secteurs d'activité suivants : hôpitaux publics, privés, officines, industrie pharmaceutique, grossistes répartiteurs et fabrication du matériel médico-chirurgical et prothèses. Pour ces secteurs, les données sur l'emploi et la valeur ajoutée sont disponibles à partir de 1985.

Entre 1985 et 1992, l'ensemble des secteurs de la santé présentés connaissent des gains de productivité supérieurs à ceux observés pour l'ensemble des branches de l'économie, à l'exception du secteur de la fabrication de matériel médical. Les taux les plus élevés apparaissent dans le secteur pharmaceutique (Cf. Tableau n° 10).

Cependant, l'évolution de la croissance de la productivité n'est pas continue. Les gains de productivité ont augmenté moins vite pendant la seconde période (1989-1992) que durant la première (1985-1989) dans deux secteurs : l'industrie pharmaceutique et les grossistes répartiteurs. Cette évolution suit la même tendance que celle de l'ensemble des branches de l'économie française (2,5 % entre 1985-1989 et 1,4 % entre 1989-1992). Seul, le secteur de fabrication du matériel médical connaît des pertes de productivité.

Les secteurs des hôpitaux publics et privés ainsi que celui des officines ont eu une évolution originale : leurs gains de productivité ont été plus importants entre 1989 et 1992 qu'entre 1985 et 1989.

Tableau n° 10
Productivité apparente du travail par branche d'activité
et dans certains secteurs de la santé
 Taux d'accroissement annuels moyens (Valeur ajoutée en volume)

	Productivité, TAAM (en pourcentage)			Emploi, TAAM (en pourcentage)		
	85-89	89-92	85-92	85-89	89-92	85-92
Agriculture	5,4%	7,7%	6,4%	-3,8%	-4,3%	-4,0%
Industrie	3,8%	1,4%	2,7%	-1,4%	-1,5%	-1,4%
Bâtiment, génie civil et agricole	3,0%	1,2%	2,2%	1,1%	-1,1%	0,2%
Commerce et services marchands	2,4%	1,2%	1,9%	2,7%	1,1%	2,0%
Services non marchands	0,6%	0,7%	0,6%	1,0%	1,6%	1,3%
Ensemble des branches	2,5%	1,4%	2,0%	0,7%	0,1%	0,5%
Hôpitaux publics	2,0%	2,4%	2,2%	0,2%	0,7%	0,4%
Hôpitaux privés	2,7%	5,5%	3,9%	1,7%	0,6%	1,2%
Officines	3,5%	4,6%	4,0%	2,5%	1,2%	2,0%
Industrie pharmaceutique	5,7%	3,1%	4,6%	1,6%	2,3%	1,9%
Grossistes répartiteurs	5,6%	2,2%	4,2%	1,6%	0,4%	1,1%
Matériel médical et chirurgical et prothèses	0,0%	-0,6%	-0,3%	4,3%	5,3%	4,7%

Conclusion

En raison de la spécificité de sa production et de son financement, la santé est souvent analysée sous l'angle des dépenses engendrées équivalentes à 10 % du produit intérieur brut. Cependant, elle contribue aussi à la production de la richesse nationale. En 1993, 6 % du PIB provient du champ de la santé, soit à peu près autant que la branche « transports et télécommunications ». L'ensemble des hôpitaux représente 53 % de la valeur ajoutée de la santé. Depuis 1984, la contribution de la santé à la formation du PIB est croissante.

La santé est une activité de main-d'œuvre. La production du champ économique de la santé contient une forte part de valeur ajoutée, plus de 66 %. Ceci n'est guère surprenant puisqu'elle se compose en grande partie de soins médicaux et paramédicaux qui nécessitent peu de consommations intermédiaires. Malgré la diffusion de la technologie, cette part est restée stable entre 1984 et 1993. Pour compléter cette analyse, il serait intéressant de pouvoir élaborer un compte d'exploitation de la santé afin de connaître l'évolution du partage de la valeur créée entre rémunérations et épargne.

Le calcul de la valeur ajoutée de la santé a permis pour certains secteurs d'évaluer la productivité apparente du travail. Sur la période 1985-1992, les gains de productivité observés dans la majorité des secteurs de la santé sont plus importants que ceux constatés sur l'ensemble des branches de l'économie. L'industrie pharmaceutique par exemple a connu des gains de productivité élevés (4,6 %). Là encore, un chantier de recherche reste ouvert, pour essayer de déterminer la part du facteur capital dans l'évolution de la productivité des différents secteurs de la santé.

Méthodologie

1. Objectifs de l'étude

Cette étude a pour objectif de répondre aux questions suivantes :

- Quelle est la contribution du domaine de la santé à la production de la richesse nationale ? Quelle est l'évolution de sa valeur ajoutée ?
- L'évolution de la valeur ajoutée s'est-elle accompagnée d'une évolution similaire en terme d'emploi ? Y-a-t-il eu des gains de productivité ?

2. Définition du domaine de la santé

Nous avons défini le domaine de la santé comme l'ensemble des activités liées à la production et à la commercialisation de biens et de services médicaux. Cette définition exclut les activités sans contenu médical, qui cependant ont une influence sur l'état de santé de la population française (par exemple les services d'épuration des eaux). Elle exclut aussi les activités purement sociales, bien que les frontières entre le « social » et le « médical » soient parfois difficiles à établir. C'est la même définition que nous avons utilisée dans un précédent rapport, dont l'objectif était de dénombrer les emplois dans le domaine de la santé [4].

Au vu de cette définition, sont comprises dans le domaine de la santé les activités suivantes : les services des établissements hospitaliers publics ou privés participant au service public hospitalier, les services des établissements hospitaliers privés, le secteur ambulatoire (services de la médecine ambulatoire, dispensaires, cures thermales...), la fabrication et la distribution de médicaments, du matériel médico-chirurgical et des lunettes. Certaines données ne sont pas disponibles : notamment celles concernant la médecine du travail et la médecine scolaire, ou encore la distribution du matériel médico-chirurgical.

3. Une comptabilité de secteurs d'activité

L'INSEE publie annuellement un tableau économique d'ensemble (TES), qui présente un compte de production et d'exploitation pour chaque branche de l'économie française [9]. Le TES est une source d'informations très riche ; il mesure la production par branche d'activité et retrace le processus économique et technique par lequel cette production est réalisée. Il existe donc un compte de production de la branche « services de santé ». L'ensemble des services de santé est présenté de manière synthétique au niveau d'agrégation 40 de la Nomenclature d'activité et de produits, NAP. Au niveau 90 de la NAP, on distingue les services de santé marchands (cabinets libéraux, ambulances, vétérinaires, hôpitaux privés) et les services de santé non marchands (médecine systématique, de dépistage et hôpitaux publics).

Cependant, la définition de la branche santé des comptes nationaux ne correspond pas à celle que nous avons choisie pour le domaine de la santé. En effet, d'une part, nous avons jugé intéressant de définir un champ de la santé plus large, comprenant par exemple la distribution de biens médicaux. Nous souhaitons aussi définir un champ de la santé plus rigoureux, ne comprenant pas par exemple la production des services vétérinaires. D'autre part, le niveau de détail des TES publiés par l'INSEE ne distinguent pas les sous-branches ; par exemple il est impossible de distinguer la production des établissements hospitaliers privés de celle de la médecine ambulatoire.

Pour construire le compte de production du domaine de la santé tel que nous l'avons défini, nous avons utilisé des données de production de chaque activité définie supra (Cf. § 2). Ces données sont élaborées par différents organismes tels l'INSEE, le SESI et le SESSI. Ces données sont basées sur la Nomenclature d'Activités et de Produits de 1973, dite NAP 73 qui a été élaborée par l'INSEE. Elles nous permettent de retracer l'évolution de la valeur ajoutée jusqu'en 1992. Le changement de nomenclature en 1993 (NAF93) a entraîné une ventilation différente des produits, introduisant une rupture dans les séries. Ainsi, les données de 1993 sont soit celles élaborées avec la nouvelle nomenclature, quand le champ de la NAF est équivalent à celui de la NAP, soit celles issues d'une exploitation spécifique selon l'ancienne NAP, dont les résultats nous ont été fournis gracieusement par l'INSEE.

L'ensemble des données présentées est issu de comptes de secteur. Le secteur rassemble les unités ayant la même activité principale, par référence à la nomenclature d'activité. La production d'un secteur correspond donc à celle de son activité exercée à titre principal mais également à celle de ses autres activités, à la différence d'une branche qui regroupe des unités de production homogènes.

Définition des secteurs d'activité et sources

Les secteurs d'activité sont définis par des groupes à quatre chiffres, niveau 600 de la NAP 73, dont le contenu est présenté dans le Tableau n° 1. Nous avons jugé intéressant de donner, lorsque nous en disposons, le degré de diversification du secteur. La diversification est la décomposition du chiffre d'affaires en branches d'activité, la branche étant l'ensemble des fractions d'entreprises exerçant une activité donnée. Par exemple, 85,3 % du chiffre d'affaires du secteur de l'industrie pharmaceutique provient de la branche « fabrication de spécialités pharmaceutiques ». Il s'agit donc d'un secteur dont la production est assez « pure ».

- **Les établissements hospitaliers publics ou privés participant au service public hospitalier (PSPH) :** résultats issus du compte de production de secteur publié annuellement par le SESI (Service des statistiques, des Etudes et des Systèmes d'Information) dans le rapport des « Comptes Nationaux de la Santé ». Ce secteur regroupe l'ensemble des établissements hospitaliers publics et privés participant au service public hospitalier (PSPH).
- **Les établissements hospitaliers privés, le secteur ambulatoire :** résultats issus des comptes de production de secteur publiés annuellement par l'INSEE jusqu'en 1991, dans la série « *Les comptes des services, Economie générale - INSEE RESULTATS* ». Ces données sont basées sur la nomenclature d'activités et de

produits de 1973 (NAP 73). Les données 1992 sont des données brutes. Dans un souci de comparaison de la valeur ajoutée des hôpitaux publics à celle des hôpitaux privés, nous avons ajouté à la production des hôpitaux privés la part des honoraires médicaux calculée à partir des comptes de la santé. Cette part a été retranchée des services de médecine ambulatoire. Jusqu'en 1992, les comptes sont disponibles pour les secteurs suivants :

- les établissements hospitaliers privés (postes 8402 à 8405) : ils comprennent les établissements hospitaliers généraux, les cliniques générales, les établissements hospitaliers spécialisés et les cliniques spécialisées.
- Le secteur ambulatoire regroupe :
 1. les services de médecine ambulatoire (postes 8408, 8410 à 8412) : ils regroupent les laboratoires d'analyses médicales extra-hospitaliers, les cabinets de médecins, les cabinets dentaires et d'auxiliaires médicaux.
 2. les autres services de santé marchands (postes 8406, 8407, 8413) : ils comprennent les dispensaires, les autres instituts pour la santé et les ambulances. Pour l'année 1993, le compte « services marchands de santé » n'est disponible qu'au niveau global. Depuis cette date, l'INSEE ne le publie plus.
- **L'industrie pharmaceutique** : résultats détaillés du secteur « Industrie pharmaceutique : fabrication des spécialités pharmaceutiques », (poste 1901) issus de l'enquête annuelle d'entreprise publiée par le SESSI⁵, « *La situation de l'industrie, résultats détaillés* ». Nous n'avons pas pu inclure la fabrication d'autres produits pharmaceutiques tels que les pansements par exemple classés en 1902 du fait du changement de nomenclature en 1993. En effet, les données de 1993 sont celles du poste 244C (fabrication de médicaments), qui couvrent un champ équivalent au poste 1901 de la NAP, mais les données sur la fabrication d'autres produits pharmaceutiques ne sont pas disponibles en 1993. Nous n'avons pas pu inclure non plus la fabrication de produits pharmaceutiques de base classées en S 1724 car ce niveau de détail n'est pas disponible.
- **Les grossistes répartiteurs et les officines** : résultats issus des données comptables publiées dans « les entreprises du commerce », dans la série « *Enquête annuelle d'entreprises du commerce, Système productif - INSEE RESULTATS* ». La nomenclature utilisée est la nomenclature d'activités et de produits de 1973 (NAP 73), poste 5807 « produits pharmaceutiques » pour le commerce de gros de produits pharmaceutiques, et poste 6430 « pharmacies » pour les officines. Les données 1993 sont celles du poste 523A de la NAF pour les officines (champ équivalent au poste 6430), celles concernant les grossistes répartiteurs nous ont été données par l'INSEE.

⁵ SESSI : Service des Statistiques Industrielles du Ministère de l'industrie, des postes et télécommunications et du Commerce Extérieur

Les chiffres présentés dans ces deux secteurs comprennent l'ensemble des produits vendus par les officines et les grossistes répartiteurs : les médicaments, les produits de parapharmacie (produits de beauté, herboristerie, pansements...) et les produits vétérinaires. Cependant, la part des produits autres que les médicaments est inférieure à 10 % : on sait d'une part que 92 % des produits vendus en pharmacies sont des médicaments, 7 % des produits de parapharmacie et 1 % des produits vétérinaires [INSEE]. D'autre part 91 % du chiffre d'affaires des officines est constitué par les médicaments en 1994 [Le moniteur des pharmacies, numéro spécial Octobre 1994].

- **La fabrication du matériel médico-chirurgical et des lunettes** : résultats détaillés du secteur « fabrication d'appareils médico-chirurgicaux et fabrication de lunettes » (poste 3406 et 3403) issus de l'enquête annuelle d'entreprise publiés par le SESSI «*La situation de l'industrie, résultats détaillés* ». Le secteur des appareils médico-chirurgicaux retrace la production de biens médicaux consommables, telles les prothèses par exemple et la production de matériel médical utilisé par les professionnels de santé, tels les stéthoscopes par exemple. La production de ce type d'appareil n'a pas sa place dans le domaine de la santé tel que nous l'avons défini mais il est impossible de distinguer ces appareils des biens médicaux consommables. En dépit d'un souci de rigueur, nous avons préféré tenir compte de la production de ce secteur, afin de ne pas perdre la production des biens médicaux qui entrent dans le champ de notre recherche.

Les données concernant le commerce de détail d'articles médicaux et d'orthopédie (poste 6440) n'ont pu être intégrées car il n'est pas possible de les isoler des articles de parfumerie et des produits de beauté dans la NAP 73.

- **La distribution de lunettes** : résultats issus des équilibres Ressources-Emplois de l'INSEE.

Tableau n° 11
Composition des secteurs d'activité selon la NAP 73, Sources INSEE, SESI

Secteur d'activité	Groupes	Composition des groupes
Etablissements hospitaliers privés	8402 à 8405	- Etablissements hospitaliers généraux - Cliniques générales - Etablissements hospitaliers spécialisés - Cliniques spécialisées
Médecine ambulatoire	8408, 8410 à 8412	- Laboratoires d'analyses médicales extra-hospitaliers - Cabinets de médecins - Cabinets dentaires - Cabinets d'auxiliaires médicaux
Autres services de santé marchands	8406, 8407, et 8413	- Ensemble des dispensaires (publics ou privés) - Etablissements thermaux et de thalassothérapie - Ambulances
Industrie pharmaceutique	1901	Fabrication de spécialités ⁶ pharmaceutiques à l'usage de la médecine humaine et vétérinaire, y compris sérums et vaccins. Diversification du secteur en 1992 : - fabrication de spécialités pharmaceutiques : 85,3 % - commerce de gros de produits pharmaceutiques : 4,1 % - commerce de produits chimiques industriels : 2 % - services divers rendus principalement aux entreprises : 2,2 %
Officines	6430	Ventes de tous produits (y compris la parapharmacie et les produits vétérinaires) Diversification du secteur en 1992 : - ventes de médicaments : 92 % - ventes de produits pharmaceutiques : 7 % - ventes de produits vétérinaires : 1 %
Grossistes répartiteurs	5807	Commerce de gros de produits pharmaceutiques
Fabrication du matériel médico-chirurgical	3406	- Matériel médico-chirurgical spécifique - Appareils non électriques de diagnostic - Instruments de stérilisation et d'aseptisation - Installations, instruments et produits dentaires - Matériel orthopédique - Appareils de mécanothérapie - Seringues hypodermiques - Appareils paramédicaux de galvanothérapie (ne comprend pas instruments d'ophtalmologie) Diversification du secteur en 1992 : - Fabrication du matériel médico-chirurgical et de prothèses : 73,1 % - Commerce de fournitures diverses : 17,2 % - Fabrication de mobilier métallique : 1,6 % - Commerce de gros de produits pharmaceutiques : 1,5 % - Autres : 6,6 %
Fabrication des lunettes	3403	- Verres de lunettes finis et semi-finis - Verres de contact - Montures de lunettes - Lunettes solaires - Lunettes protectrices pour le sport - Lunettes à usage industriel Diversification du secteur en 1992 : - Fabrication des lunettes pour la correction et la protection de la vue : 89,2 % - Commerce de gros divers : 4 % - Fabrication d'instrument d'optique et de précision : 3,6 % - Autres : 0,7 %

⁶ Par spécialité, on entend tout médicament préparé à l'avance, présenté sous un conditionnement particulier, vendu sous la marque du fabricant et dans le cas de la médecine humaine, ayant reçu une autorisation de mise sur le marché.

4. Indices de prix utilisés

L'évolution de la valeur d'un agrégat est le résultat de l'évolution des quantités et de celle des prix. Les données exprimées en volume rendent compte de l'influence de quatre facteurs : les variations des quantités physiques, les changements de structure, de qualité des produits et l'apparition de nouveaux produits. La variation de prix prend en compte les changements de prix des produits élémentaires composant l'agrégat à structure constante. Une évolution en volume ne signifie pas que l'on se passe de toute référence aux prix, mais que l'on applique le système de prix d'une année de référence à l'ensemble de la période observée.

Pour analyser l'évolution de la valeur ajoutée des différents secteurs en volume, on effectue une double déflation qui consiste à déflater d'une part la production d'un secteur par un indice de prix propre à cette production et d'autre part la consommation intermédiaire par l'indice général des prix ou un indice de prix propre. Plusieurs indices de prix ont été ainsi utilisés correspondant à l'activité de chaque secteur (Cf. Tableau n° 12).

- **Indice de prix de la consommation intermédiaire**

Ne connaissant pas la structure exacte de la consommation intermédiaire dans chaque secteur d'activité, nous avons utilisé deux indices de prix :

- *l'indice général des prix à la consommation* que l'on a appliqué à la consommation intermédiaire des hôpitaux publics et PSPH, des hôpitaux privés, de la médecine ambulatoire et des autres services de santé. En effet, la consommation intermédiaire de ces secteurs d'activité est variée : énergie, achat de médicaments, blanchisserie, sous-traitance des repas.
- *l'indice de prix à la consommation des produits manufacturés* pour la consommation intermédiaire des autres secteurs d'activité qui ne comprend pas l'alimentation.

- **Indice de prix de la production**

Cet indice varie selon le type d'activité :

- *Activité du commerce* : l'INSEE utilise comme indice de prix à la production un indice de prix déduit de l'indice de volume du chiffre d'affaires. Selon la comptabilité nationale, le volume des marges évolue comme le volume du chiffre d'affaires. Nous avons utilisé cet indice pour le commerce de gros en pharmacie et la distribution des médicaments en officine. Pour la distribution des lunettes, le seul indice disponible est l'indice de prix de la consommation de l'optique médicale.
- *Activité de fabrication* : l'indice de prix de vente industriel est le déflateur privilégié. C'est un indice des ventes échangées entre entreprises au tarif inter-industriel. Cet indice est disponible pour la fabrication des lunettes. Il est en cours d'élaboration par l'INSEE pour la fabrication du matériel médico-chirurgical. Le seul indice disponible est celui du prix à la consommation des appareils orthopédiques et des prothèses. Pour l'industrie pharmaceutique,

nous avons utilisé l'indice de prix de production correspondant à la production de la branche.

- *Activité des hôpitaux, des services ambulatoires et des autres services de santé* : nous avons utilisé les indices de prix propres à chaque secteur d'activité publiés dans les Comptes Nationaux de la santé.

Tableau n° 12
Les indices de prix utilisés

Secteur d'activité	Indice de prix
Etablissements publics et PSPH	- <i>Production</i> : Indice de prix des établissements hospitaliers publics (Comptes de la Santé) - <i>Consommation intermédiaire</i> : indice général des prix à la consommation
Etablissements hospitaliers privés	- <i>Production</i> : Indice de prix des établissements hospitaliers privés (Comptes de la Santé) - <i>Consommation intermédiaire</i> : indice général des prix à la consommation
Médecine ambulatoire	- <i>Production</i> : Indice de prix des soins ambulatoires (Comptes de la santé) - <i>Consommation intermédiaire</i> : indice général des prix à la consommation
Autres services de santé marchands	- <i>Production</i> : Indice de prix des soins ambulatoires (Comptes de la santé) - <i>Consommation intermédiaire</i> : indice général des prix à la consommation
Industrie pharmaceutique	- <i>Production</i> : indice de prix de production du compte de la branche de l'industrie pharmaceutique (INSEE) - <i>Consommation intermédiaire</i> : indice de prix propre du compte de la branche de l'industrie pharmaceutique (INSEE)
Officines	- <i>Production</i> : indice de prix déduit du volume du chiffre d'affaires des officines - <i>Consommation intermédiaire</i> : indice de prix des produits manufacturés
Grossistes répartiteurs	- <i>Production</i> : indice de prix, déduit du volume du chiffre d'affaires des grossistes répartiteurs - <i>Consommation intermédiaire</i> : indice de prix des produits manufacturés
Fabrication du matériel médico-chirurgical	- <i>Production</i> : indice de prix à la consommation des appareils orthopédiques et prothèses - <i>Consommation intermédiaire</i> : indice de prix des produits manufacturés
Fabrication des lunettes	- <i>Production</i> : Indice de prix de vente industriel du poste « lunettes pour la protection et la correction de la vue » - <i>Consommation intermédiaire</i> : indice de prix des produits manufacturés
Distribution de lunettes	- <i>Production</i> : indice de prix à la consommation de l'optique médicale - <i>Consommation intermédiaire</i> : indice de prix des produits manufacturés

Bibliographie

Références bibliographiques

- [1] **A.G.R.A.** « *De l'agriculture à la consommation : un nouveau partage des gains* », Avril 1995.
- [2] **ARKHIPOFF O.** « *Introduction à la comptabilité nationale : Qu'est-ce que l'économie nationale ?* », Février 1995.
- [3] **AURAY J. P. et DURU G.** « *Le secteur de santé au sein de la structure productive française* », Revue d'Economie Financière, n° 34, pages 71-80, 1995.
- [4] **BOCOGNANO A. et RAFFY-PIHAN N.** « *L'emploi dans le secteur de la santé, Evolution 1982-1992* », CREDES, n° 1063, 1995.
- [5] **C.R.E.D.E.S.** « *Eco-Santé France* », Logiciel pour l'analyse du système de santé français, Paris : C.R.E.D.E.S., 1996.
- [6] **DEBORD J.** « *Comptabilité nationale* », Presses Universitaires de France, Collection Premier Cycle, Mai 1995.
- [7] **I.N.S.E.E.** « *Comptes et indicateurs économiques, rapport sur les comptes de la Nation 1994* », I.N.S.E.E. Résultats, Economie générale, Juin 1995.
- [8] **I.N.S.E.E.** « *Le compte de la santé* », I.N.S.E.E. Méthodes, n° 2, 1993.
- [9] **I.N.S.E.E.** « *Tableaux Entrées-Sorties de 1992, niveau 90* » (disponible sous forme de disquette), 1996.
- [10] **PIATECKI C. et ULMANN P.** « *Croissance endogène et santé* », I.N.S.E.E. Méthodes, n° 64-65, Mars 1995.
- [11] **PIRIOU J-P.** « *La comptabilité Nationale, sixième édition* », Editions La Découverte, 1994.
- [12] **ROUQUETTE C.** « *France : l'essor des services depuis les années 60* », I.N.S.E.E. Première, n° 498, Décembre 1996.
- [13] **S.E.S.I.** « *Comptes nationaux de la santé* », Ministère de l'Emploi et de la Solidarité
- [14] **S.N.I.P.** « *L'industrie pharmaceutique, ses réalités* », Edition 1993.

Annexes

La valeur ajoutée

Tableau n° 13
La valeur ajoutée : valeur (millions de francs)

<i>En millions de francs courants</i>	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Ensemble hôpitaux	131 599	139 866	149 646	158 513	166 531	180 271	192 966	203 264	221 396	236 129
- dont hôpitaux privés	19 658	22 071	24 455	26 003	27 857	29 556	31 116	32 279	37 476	40 344
- dont hôpitaux publics	111 941	117 795	125 191	132 510	138 674	150 715	161 850	170 985	183 920	195 785
Secteur ambulatoire	62 827	69 726	79 123	83 193	89 482	98 442	100 165	102 669	108 696	113 993
Industrie pharmaceutique	15 886	18 428	20 931	21 988	24 607	26 933	29 571	33 047	33 851	36 800
Pharmacie distribution	19 512	22 004	24 227	26 123	29 381	32 056	34 796	33 722	38 255	39 245
- dont officines	16 421	18 791	20 797	22 391	25 442	27 466	29 690	28 523	33 069	32 954
- dont grossistes répartiteurs	3 091	3 213	3 430	3 732	3 939	4 590	5 106	5 199	5 186	6 291
Fabric. matériel médical et lunettes	4 195	4 560	5 169	5 367	5 813	6 321	6 879	7 485	7 644	7 915
- dont matériel médico-chirurg.	2 083	2 243	2 634	2 834	3 135	3 436	4 110	4 493	4 813	5 019
- dont lunettes	2 112	2 317	2 535	2 533	2 678	2 885	2 769	2 992	2 831	2 896
Distribution de lunettes	2 189	2 340	2 703	2 958	3 226	3 607	3 931	4 505	5 037	5 185
Ensemble champ de la santé	236 208	256 924	281 799	298 142	319 040	347 630	368 308	384 692	414 879	439 267

Tableau n° 14
La valeur ajoutée : volume (millions de francs 93)

<i>En millions de francs constants</i>	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Ensemble hôpitaux	182 819	186 425	192 390	199 317	202 964	205 517	211 222	217 130	228 887	236 129
- dont hôpitaux privés	25 218	27 056	28 923	30 047	30 988	32 212	32 678	33 758	38 520	40 344
- dont hôpitaux publics	157 601	159 369	163 467	169 270	171 976	173 305	178 544	183 372	190 367	195 785
Secteur ambulatoire	72 533	78 297	86 355	89 050	91 557	100 152	103 134	105 175	109 513	113 993
Industrie pharmaceutique	19 806	22 363	22 952	22 029	25 737	29 755	31 353	34 600	34 866	36 800
Pharmacie distribution	21 754	24 269	25 589	26 391	28 422	31 020	33 578	35 022	36 331	39 245
- dont officines	18 452	20 904	22 087	22 745	24 590	26 546	28 616	30 049	31 494	32 954
- dont grossistes répartiteurs	3 302	3 365	3 503	3 647	3 832	4 474	4 962	4 973	4 837	6 291
Fabric. matériel médical et lunettes	6 742	6 797	7 182	6 948	7 329	7 629	7 861	8 090	7 920	7 915
- dont matériel médico-chirurg.	3 270	3 150	3 437	3 448	3 916	4 179	4 722	4 885	4 995	5 019
- dont lunettes	3 472	3 648	3 744	3 500	3 413	3 450	3 140	3 205	2 925	2 896
Distribution de lunettes	3 809	3 876	4 106	4 189	4 266	4 562	4 670	5 025	5 313	5 185
Ensemble champ de la santé	307 464	322 027	338 574	347 924	360 274	378 635	391 818	405 043	422 830	439 267

Tableau n° 15
La valeur ajoutée : taux d'accroissement (valeur)

TAAM prix courants	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-93	84-93
Ensemble hôpitaux	6,3%	7,0%	5,9%	5,1%	8,3%	7,0%	5,3%	8,9%	6,7%	6,7%
- dont hôpitaux privés	12,3%	10,8%	6,3%	7,1%	6,1%	5,3%	3,7%	16,1%	7,7%	8,3%
- dont hôpitaux publics	5,2%	6,3%	5,8%	4,7%	8,7%	7,4%	5,6%	7,6%	6,5%	6,4%
Secteur ambulatoire	11,0%	13,5%	5,1%	7,6%	10,0%	1,8%	2,5%	5,9%	4,9%	6,8%
Industrie pharmaceutique	16,0%	13,6%	5,0%	11,9%	9,5%	9,8%	11,8%	2,4%	8,7%	9,8%
Pharmacie distribution	12,8%	10,1%	7,8%	12,5%	9,1%	8,5%	-3,1%	13,4%	2,6%	8,1%
- dont officines	14,4%	10,7%	7,7%	13,6%	8,0%	8,1%	-3,9%	15,9%	-0,3%	8,0%
- dont grossistes répartiteurs	3,9%	6,8%	8,8%	5,5%	16,5%	11,2%	1,8%	-0,3%	21,3%	8,2%
Fabric. matériel médical et lunettes	8,7%	13,4%	3,8%	8,3%	8,7%	8,8%	8,8%	2,1%	3,5%	7,3%
- dont matériel médico-chirurg.	7,7%	17,4%	7,6%	10,6%	9,6%	19,6%	9,3%	7,1%	4,3%	10,3%
- dont lunettes	9,7%	9,4%	-0,1%	5,7%	7,7%	-4,0%	8,1%	-5,4%	2,3%	3,6%
Distribution de lunettes	6,9%	15,5%	9,4%	9,1%	11,8%	9,0%	14,6%	11,8%	2,9%	10,1%
Ensemble champ de la santé	8,8%	9,7%	5,8%	7,0%	9,0%	5,9%	4,4%	7,8%	5,9%	7,1%

Tableau n° 16
La valeur ajoutée : taux d'accroissement (volume)

TAAM prix constants	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-93	84-93
Ensemble hôpitaux	2,0%	3,2%	3,6%	1,8%	1,3%	2,8%	2,8%	5,4%	3,2%	2,9%
- dont hôpitaux privés	7,3%	6,9%	3,9%	3,1%	3,9%	1,4%	3,3%	14,1%	4,7%	5,4%
- dont hôpitaux publics	1,1%	2,6%	3,6%	1,6%	0,8%	3,0%	2,7%	3,8%	2,8%	2,4%
Secteur ambulatoire	7,9%	10,3%	3,1%	2,8%	9,4%	3,0%	2,0%	4,1%	4,1%	5,2%
Industrie pharmaceutique	12,9%	2,6%	-4,0%	16,8%	15,6%	5,4%	10,4%	0,8%	5,5%	7,1%
Pharmacie distribution	11,6%	5,4%	3,1%	7,7%	9,1%	8,2%	4,3%	3,7%	8,0%	6,8%
- dont officines	13,3%	5,7%	3,0%	8,1%	8,0%	7,8%	5,0%	4,8%	4,6%	6,7%
- dont grossistes répartiteurs	1,9%	4,1%	4,1%	5,1%	16,8%	10,9%	0,2%	-2,7%	30,1%	7,4%
Fabric. matériel médical et lunettes	0,8%	5,7%	-3,3%	5,5%	4,1%	3,0%	2,9%	-2,1%	-0,1%	1,8%
- dont matériel médico-chirurg.	-3,7%	9,1%	0,3%	13,6%	6,7%	13,0%	3,5%	2,3%	0,5%	4,9%
- dont lunettes	5,1%	2,7%	-6,5%	-2,5%	1,1%	-9,0%	2,1%	-8,7%	-1,0%	-2,0%
Distribution de lunettes	1,8%	5,9%	2,0%	1,8%	7,0%	2,4%	7,6%	5,7%	-2,4%	3,5%
Ensemble champ de la santé	4,7%	5,1%	2,8%	3,5%	5,1%	3,5%	3,4%	4,4%	3,9%	4,0%

Tableau n° 17
La valeur ajoutée : indice de valeur base 100 en 1984

<i>Indice de valeur</i>	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Ensemble hôpitaux	100	106	114	120	127	137	147	154	168	179
- dont hôpitaux privés	100	112	124	132	142	150	158	164	191	205
- dont hôpitaux publics	100	105	112	118	124	135	145	153	164	175
Secteur ambulatoire	100	111	126	132	142	157	159	163	173	181
Industrie pharmaceutique	100	116	132	138	155	170	186	208	213	232
Pharmacie distribution	100	113	124	134	151	164	178	173	196	201
- dont officines	100	114	127	136	155	167	181	174	201	201
- dont grossistes répartiteurs	100	104	111	121	127	148	165	168	168	204
Fabric. matériel médical et lunettes	100	109	123	128	139	151	164	178	182	189
- dont matériel médico-chirurg.	100	108	126	136	151	165	197	216	231	241
- dont lunettes	100	110	120	120	127	137	131	142	134	137
Distribution de lunettes	100	107	123	135	147	165	180	206	230	237
Ensemble champ de la santé	100	109	119	126	135	147	156	163	176	186

Tableau n° 18
La valeur ajoutée : indice de volume base 100 en 1984

<i>Indice de volume</i>	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Ensemble hôpitaux	100	102	105	109	111	112	116	119	125	129
- dont hôpitaux privés	100	107	115	119	123	128	130	134	153	160
- dont hôpitaux publics	100	101	104	107	109	110	113	116	121	124
Secteur ambulatoire	100	108	119	123	126	138	142	145	151	157
Industrie pharmaceutique	100	113	116	111	130	150	158	175	176	186
Pharmacie distribution	100	112	118	121	131	143	154	161	167	180
- dont officines	100	113	120	123	133	144	155	163	171	179
- dont grossistes répartiteurs	100	102	106	110	116	135	150	151	146	191
Fabric. matériel médical et lunettes	100	101	107	103	109	113	117	120	117	117
- dont matériel médico-chirurg.	100	96	105	105	120	128	144	149	153	153
- dont lunettes	100	105	108	101	98	99	90	92	84	83
Distribution de lunettes	100	102	108	110	112	120	123	132	139	136
Ensemble champ de la santé	100	105	110	113	117	123	127	132	138	143

Tableau n° 19
La valeur ajoutée : indice de prix base 100 en 1984

<i>Indice de prix</i>	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Ensemble hôpitaux	100	104	108	110	114	122	127	130	134	139
- dont hôpitaux privés	100	105	108	111	115	118	122	123	125	128
- dont hôpitaux publics	100	104	108	110	114	122	128	131	136	141
Secteur ambulatoire	100	103	106	108	113	113	112	113	115	115
Industrie pharmaceutique	100	103	114	124	119	113	118	119	121	125
Pharmacie distribution	100	101	106	110	115	115	116	107	117	111
- dont officines	100	101	106	111	116	116	117	107	118	112
- dont grossistes répartiteurs	100	102	105	109	110	110	110	112	115	107
Fabric. matériel médical et lunettes	100	108	116	124	127	133	141	149	155	161
- dont matériel médico-chirurg.	100	112	120	129	126	129	137	144	151	157
- dont lunettes	100	104	111	119	129	137	145	153	159	164
Distribution de lunettes	100	105	115	123	132	138	146	156	165	174
Ensemble champ de la santé	100	104	108	112	115	120	122	124	128	130

La production

Tableau n° 20
La production : valeur (millions de francs)

<i>En millions de francs courants</i>	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Ensemble hôpitaux	178 794	191 062	204 037	215 891	227 569	245 698	263 705	278 789	301 758	321 211
- dont hôpitaux privés	27 441	30 812	34 414	37 213	40 494	43 423	46 365	48 829	56 528	59 831
- dont hôpitaux publics	151 353	160 250	169 623	178 678	187 075	202 275	217 340	229 960	245 230	261 380
Secteur ambulatoire	84 280	93 499	105 844	112 096	120 622	132 682	137 048	140 573	149 153	155 374
Industrie pharmaceutique	53 078	60 521	65 978	70 987	80 740	88 862	95 350	103 537	110 211	116 977
Pharmacie distribution	23 926	26 486	28 976	31 287	35 008	39 355	42 214	41 575	47 536	48 655
- dont officines	19 641	21 912	24 331	26 074	29 428	32 144	34 348	33 356	38 370	38 791
- dont grossistes répartiteurs	4 285	4 574	4 645	5 213	5 580	7 211	7 866	8 219	9 166	9 864
Fabric. matériel médical et lunettes	7 684	8 449	9 613	9 985	11 136	12 553	14 201	15 315	15 587	15 899
- dont matériel médico-chirurg.	3 823	4 143	4 853	5 224	5 990	6 852	8 591	9 192	9 677	9 927
- dont lunettes	3 861	4 306	4 760	4 761	5 146	5 701	5 610	6 123	5 910	5 972
Distribution de lunettes	3 274	3 570	3 853	4 085	4 518	5 142	5 873	6 481	7 492	7 635
Ensemble champ de la santé	351 036	383 587	418 301	444 331	479 593	524 292	558 391	586 270	631 737	665 751

Tableau n° 21
La production : volume (millions de francs 93)

<i>En millions de francs constants</i>	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Ensemble hôpitaux	245 999	251 122	259 252	267 603	273 588	278 565	287 832	296 234	311 070	321 211
- dont hôpitaux privés	35 637	38 102	41 165	43 388	45 610	47 694	49 193	51 092	58 004	59 831
- dont hôpitaux publics	210 362	213 020	218 087	224 215	227 978	230 871	238 639	245 142	253 066	261 380
Secteur ambulatoire	101 252	108 339	119 203	123 448	127 588	138 381	143 078	144 875	150 887	155 374
Industrie pharmaceutique	60 104	66 534	70 775	73 664	83 192	91 560	97 066	104 461	110 319	116 977
Pharmacie distribution	27 225	29 506	31 090	32 258	34 706	38 946	41 449	43 135	45 727	48 655
- dont officines	22 444	24 550	26 180	26 928	29 042	31 626	33 558	35 042	36 861	38 791
- dont grossistes répartiteurs	4 782	4 956	4 910	5 329	5 665	7 320	7 891	8 093	8 866	9 864
Fabric. matériel médical et lunettes	11 067	11 342	12 329	12 194	13 274	14 397	15 630	16 179	15 962	15 899
- dont matériel médico-chirurg.	5 427	5 370	6 008	6 163	7 104	7 889	9 476	9 739	9 920	9 927
- dont lunettes	5 640	5 972	6 322	6 031	6 170	6 508	6 154	6 440	6 042	5 972
Distribution de lunettes	5 154	5 313	5 438	5 469	5 709	6 229	6 730	7 067	7 798	7 635
Ensemble champ de la santé	450 801	472 156	498 087	514 636	538 056	568 079	591 786	611 951	641 764	665 751

Tableau n° 22
La production : taux d'accroissement (valeur)

TAAM prix courants	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-93	84-93
Ensemble hôpitaux	6,9%	6,8%	5,8%	5,4%	8,0%	7,3%	5,7%	8,2%	6,4%	6,7%
- dont hôpitaux privés	12,3%	11,7%	8,1%	8,8%	7,2%	6,8%	5,3%	15,8%	5,8%	9,0%
- dont hôpitaux publics	5,9%	5,8%	5,3%	4,7%	8,1%	7,4%	5,8%	6,6%	6,6%	6,3%
Secteur ambulatoire	10,9%	13,2%	5,9%	7,6%	10,0%	3,3%	2,6%	6,1%	4,2%	7,0%
Industrie pharmaceutique	14,0%	9,0%	7,6%	13,7%	10,1%	7,3%	8,6%	6,4%	6,1%	9,2%
Pharmacie distribution	10,7%	9,4%	8,0%	11,9%	12,4%	7,3%	-1,5%	14,3%	2,4%	8,2%
- dont officines	11,6%	11,0%	7,2%	12,9%	9,2%	6,9%	-2,9%	15,0%	1,1%	7,9%
- dont grossistes répartiteurs	6,7%	1,6%	12,2%	7,0%	29,2%	9,1%	4,5%	11,5%	7,6%	9,7%
Fabric. matériel médical et lunettes	10,0%	13,8%	3,9%	11,5%	12,7%	13,1%	7,8%	1,8%	2,0%	8,4%
- dont matériel médico-chirurg.	8,4%	17,1%	7,6%	14,7%	14,4%	25,4%	7,0%	5,3%	2,6%	11,2%
- dont lunettes	11,5%	10,5%	0,0%	8,1%	10,8%	-1,6%	9,1%	-3,5%	1,0%	5,0%
Distribution de lunettes	9,0%	7,9%	6,0%	10,6%	13,8%	14,2%	10,4%	15,6%	1,9%	9,9%
Ensemble champ de la santé	9,3%	9,0%	6,2%	7,9%	9,3%	6,5%	5,0%	7,8%	5,4%	7,4%

Tableau n° 23
La production : taux d'accroissement (volume)

TAAM prix constants	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-93	84-93
Ensemble hôpitaux	2,1%	3,2%	3,2%	2,2%	1,8%	3,3%	2,9%	5,0%	3,3%	3,0%
- dont hôpitaux privés	6,9%	8,0%	5,4%	5,1%	4,6%	3,1%	3,9%	13,5%	3,1%	5,9%
- dont hôpitaux publics	1,3%	2,4%	2,8%	1,7%	1,3%	3,4%	2,7%	3,2%	3,3%	2,4%
Secteur ambulatoire	7,0%	10,0%	3,6%	3,4%	8,5%	3,4%	1,3%	4,1%	3,0%	4,9%
Industrie pharmaceutique	10,7%	6,4%	4,1%	12,9%	10,1%	6,0%	7,6%	5,6%	6,0%	7,7%
Pharmacie distribution	8,4%	5,4%	3,8%	7,6%	12,2%	6,4%	4,1%	6,0%	6,4%	6,7%
- dont officines	9,4%	6,6%	2,9%	7,8%	8,9%	6,1%	4,4%	5,2%	5,2%	6,3%
- dont grossistes répartiteurs	3,6%	-0,9%	8,5%	6,3%	29,2%	7,8%	2,6%	9,6%	11,3%	8,4%
Fabric. matériel médical et lunettes	2,5%	8,7%	-1,1%	8,9%	8,5%	8,6%	3,5%	-1,3%	-0,4%	4,1%
- dont matériel médico-chirurg.	-1,1%	11,9%	2,6%	15,3%	11,0%	20,1%	2,8%	1,9%	0,1%	6,9%
- dont lunettes	5,9%	5,9%	-4,6%	2,3%	5,5%	-5,4%	4,6%	-6,2%	-1,2%	0,6%
Distribution de lunettes	3,1%	2,3%	0,6%	4,4%	9,1%	8,0%	5,0%	10,3%	-2,1%	4,5%
Ensemble champ de la santé	4,7%	5,5%	3,3%	4,6%	5,6%	4,2%	3,4%	4,9%	3,7%	4,4%

Tableau n° 24
La production : indice de valeur base 100 en 1984

<i>Indice de valeur</i>	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Ensemble hôpitaux	100	107	114	121	127	137	147	156	169	180
- dont hôpitaux privés	100	112	125	136	148	158	169	178	206	218
- dont hôpitaux publics	100	106	112	118	124	134	144	152	162	173
Secteur ambulatoire	100	111	126	133	143	157	163	167	177	184
Industrie pharmaceutique	100	114	124	134	152	167	180	195	208	220
Pharmacie distribution	100	111	121	131	146	164	176	174	199	203
- dont officines	100	112	124	133	150	164	175	170	195	198
- dont grossistes répartiteurs	100	107	108	122	130	168	184	192	214	230
Fabric. matériel médical et lunettes	100	110	125	130	145	163	185	199	203	207
- dont matériel médico-chirurg.	100	108	127	137	157	179	225	240	253	260
- dont lunettes	100	112	123	123	133	148	145	159	153	155
Distribution de lunettes	100	109	118	125	138	157	179	198	229	233
Ensemble champ de la santé	100	109	119	127	137	149	159	167	180	190

Tableau n° 25
La production : indice de volume base 100 en 1984

<i>Indice de volume</i>	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Ensemble hôpitaux	100	102	105	109	111	113	117	120	126	131
- dont hôpitaux privés	100	107	116	122	128	134	138	143	163	168
- dont hôpitaux publics	100	101	104	107	108	110	113	117	120	124
Secteur ambulatoire	100	107	118	122	126	137	141	143	149	153
Industrie pharmaceutique	100	111	118	123	138	152	161	174	184	195
Pharmacie distribution	100	108	114	118	127	143	152	158	168	179
- dont officines	100	109	117	120	129	141	150	156	164	173
- dont grossistes répartiteurs	100	104	103	111	118	153	165	169	185	206
Fabric. matériel médical et lunettes	100	102	111	110	120	130	141	146	144	144
- dont matériel médico-chirurg.	100	99	111	114	131	145	175	179	183	183
- dont lunettes	100	106	112	107	109	115	109	114	107	106
Distribution de lunettes	100	103	106	106	111	121	131	137	151	148
Ensemble champ de la santé	100	105	110	114	119	126	131	136	142	148

Tableau n° 26
La production : indice de prix base 100 en 1984

<i>Indice de prix</i>	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Ensemble hôpitaux	100	105	108	111	114	121	126	129	133	138
- dont hôpitaux privés	100	105	109	111	115	118	122	124	127	130
- dont hôpitaux publics	100	105	108	111	114	122	127	130	135	139
Secteur ambulatoire	100	104	107	109	114	115	115	117	119	120
Industrie pharmaceutique	100	103	106	109	110	110	111	112	113	113
Pharmacie distribution	100	102	106	110	115	115	116	110	118	114
- dont officines	100	102	106	111	116	116	117	109	119	114
- dont grossistes répartiteurs	100	103	106	109	110	110	111	113	115	112
Fabric. matériel médical et lunettes	100	107	112	118	121	126	131	136	141	144
- dont matériel médico-chirurg.	100	110	115	120	120	123	129	134	138	142
- dont lunettes	100	105	110	115	122	128	133	139	143	146
Distribution de lunettes	100	106	112	118	125	130	137	144	151	157
Ensemble champ de la santé	100	104	108	111	114	119	121	123	126	128

La consommation intermédiaire

Tableau n° 27
La consommation intermédiaire : valeur (millions de francs)

<i>En millions de francs courants</i>	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Ensemble hôpitaux	47 195	51 196	54 391	57 378	61 038	65 427	70 739	75 525	80 362	85 082
- dont hôpitaux privés	7 783	8 741	9 959	11 210	12 637	13 867	15 249	16 550	19 052	19 487
- dont hôpitaux publics	39 412	42 455	44 432	46 168	48 401	51 560	55 490	58 975	61 310	65 595
Secteur ambulatoire	21 453	23 773	26 721	28 903	31 140	34 240	36 883	37 904	40 457	41 381
Industrie pharmaceutique	37 192	42 093	45 047	48 999	56 132	61 929	65 779	70 490	76 360	80 177
Pharmacie distribution	4 414	4 482	4 749	5 164	5 627	7 299	7 418	7 853	9 281	9 410
- dont officines	3 220	3 121	3 534	3 683	3 986	4 678	4 658	4 833	5 301	5 837
- dont grossistes répartiteurs	1 194	1 361	1 215	1 481	1 641	2 621	2 760	3 020	3 980	3 573
Fabric. matériel médical et lunettes	3 489	3 889	4 444	4 618	5 323	6 232	7 322	7 830	7 943	7 984
- dont matériel médico-chirurg.	1 740	1 900	2 219	2 390	2 855	3 416	4 481	4 699	4 864	4 908
- dont lunettes	1 749	1 989	2 225	2 228	2 468	2 816	2 841	3 131	3 079	3 076
Distribution de lunettes	1 085	1 230	1 150	1 127	1 292	1 535	1 942	1 976	2 455	2 450
Ensemble champ de la santé	114 828	126 663	136 502	146 189	160 552	176 662	190 083	201 578	216 858	226 484

Tableau n° 28
La consommation intermédiaire : volume (millions de francs 93)

<i>En millions de francs constants</i>	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Ensemble hôpitaux	63 179	64 697	66 862	68 286	70 624	73 049	76 610	79 104	82 183	85 082
- dont hôpitaux privés	10 419	11 046	12 242	13 341	14 622	15 482	16 515	17 334	19 484	19 487
- dont hôpitaux publics	52 760	53 651	54 620	54 945	56 002	57 566	60 096	61 770	62 699	65 595
Secteur ambulatoire	28 719	30 042	32 848	34 398	36 031	38 229	39 944	39 700	41 374	41 381
Industrie pharmaceutique	40 298	44 171	47 824	51 635	57 455	61 805	65 713	69 861	75 454	80 177
Pharmacie distribution	5 471	5 237	5 501	5 866	6 284	7 927	7 870	8 113	9 396	9 410
- dont officines	3 991	3 647	4 093	4 184	4 452	5 080	4 942	4 993	5 367	5 837
- dont grossistes répartiteurs	1 480	1 590	1 407	1 682	1 833	2 846	2 928	3 120	4 029	3 573
Fabric. matériel médical et lunettes	4 325	4 544	5 147	5 246	5 945	6 768	7 769	8 089	8 042	7 984
- dont matériel médico-chirurg.	2 157	2 220	2 570	2 715	3 189	3 710	4 754	4 855	4 924	4 908
- dont lunettes	2 168	2 324	2 577	2 531	2 756	3 058	3 014	3 235	3 117	3 076
Distribution de lunettes	1 345	1 437	1 332	1 280	1 443	1 667	2 060	2 041	2 485	2 450
Ensemble champ de la santé	143 337	150 129	159 514	166 711	177 782	189 445	199 967	206 908	218 934	226 484

Tableau n° 29
La consommation intermédiaire : taux d'accroissement (valeur)

<i>TAAM prix courants</i>	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-93	84-93
Ensemble hôpitaux	8,5%	6,2%	5,5%	6,4%	7,2%	8,1%	6,8%	6,4%	5,9%	6,8%
- dont hôpitaux privés	12,3%	13,9%	12,6%	12,7%	9,7%	10,0%	8,5%	15,1%	2,3%	10,7%
- dont hôpitaux publics	7,7%	4,7%	3,9%	4,8%	6,5%	7,6%	6,3%	4,0%	7,0%	5,8%
Secteur ambulatoire	10,8%	12,4%	8,2%	7,7%	10,0%	7,7%	2,8%	6,7%	2,3%	7,6%
Industrie pharmaceutique	13,2%	7,0%	8,8%	14,6%	10,3%	6,2%	7,2%	8,3%	5,0%	8,9%
Pharmacie distribution	1,5%	6,0%	8,7%	9,0%	29,7%	1,6%	5,9%	18,2%	1,4%	8,8%
- dont officines	-3,1%	13,2%	4,2%	8,2%	17,4%	-0,4%	3,8%	9,7%	10,1%	6,8%
- dont grossistes répartiteurs	14,0%	-10,7%	21,9%	10,8%	59,7%	5,3%	9,4%	31,8%	-10,2%	13,0%
Fabric. matériel médical et lunettes	11,5%	14,3%	3,9%	15,3%	17,1%	17,5%	6,9%	1,4%	0,5%	9,6%
- dont matériel médico-chirurg.	9,2%	16,8%	7,7%	19,5%	19,6%	31,2%	4,9%	3,5%	0,9%	12,2%
- dont lunettes	13,7%	11,9%	0,1%	10,8%	14,1%	0,9%	10,2%	-1,7%	-0,1%	6,5%
Distribution de lunettes	13,4%	-6,5%	-2,0%	14,6%	18,8%	26,5%	1,8%	24,2%	-0,2%	9,5%
Ensemble champ de la santé	10,3%	7,8%	7,1%	9,8%	10,0%	7,6%	6,0%	7,6%	4,4%	7,8%

Tableau n° 30
La consommation intermédiaire : taux d'accroissement (volume)

<i>TAAM prix constants</i>	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-93	84-93
Ensemble hôpitaux	2,4%	3,3%	2,1%	3,4%	3,4%	4,9%	3,3%	3,9%	3,5%	3,4%
- dont hôpitaux privés	6,0%	10,8%	9,0%	9,6%	5,9%	6,7%	5,0%	12,4%	0,0%	7,2%
- dont hôpitaux publics	1,7%	1,8%	0,6%	1,9%	2,8%	4,4%	2,8%	1,5%	4,6%	2,4%
Secteur ambulatoire	4,6%	9,3%	4,7%	4,7%	6,1%	4,5%	-0,6%	4,2%	0,0%	4,1%
Industrie pharmaceutique	9,6%	8,3%	8,0%	11,3%	7,6%	6,3%	6,3%	8,0%	6,3%	7,9%
Pharmacie distribution	-4,3%	5,0%	6,6%	7,1%	26,1%	-0,7%	3,1%	15,8%	0,1%	6,2%
- dont officines	-8,6%	12,2%	2,2%	6,4%	14,1%	-2,7%	1,0%	7,5%	8,8%	4,3%
- dont grossistes répartiteurs	7,5%	-11,5%	19,5%	8,9%	55,3%	2,9%	6,5%	29,1%	-11,3%	10,3%
Fabric. matériel médical et lunettes	5,1%	13,3%	1,9%	13,3%	13,8%	14,8%	4,1%	-0,6%	-0,7%	7,0%
- dont matériel médico-chirurg.	2,9%	15,8%	5,6%	17,4%	16,3%	28,2%	2,1%	1,4%	-0,3%	9,6%
- dont lunettes	7,2%	10,9%	-1,8%	8,9%	10,9%	-1,4%	7,3%	-3,6%	-1,3%	4,0%
Distribution de lunettes	6,9%	-7,3%	-3,9%	12,7%	15,5%	23,6%	-0,9%	21,8%	-1,4%	6,9%
Ensemble champ de la santé	4,7%	6,3%	4,5%	6,6%	6,6%	5,6%	3,5%	5,8%	3,4%	5,2%

Tableau n° 31
La consommation intermédiaire : indice de valeur base 100 en 1984

<i>Indice de valeur</i>	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Ensemble hôpitaux	100	108	115	122	129	139	150	160	170	180
- dont hôpitaux privés	100	112	128	144	162	178	196	213	245	250
- dont hôpitaux publics	100	108	113	117	123	131	141	150	156	166
Secteur ambulatoire	100	111	125	135	145	160	172	177	189	193
Industrie pharmaceutique	100	113	121	132	151	167	177	190	205	216
Pharmacie distribution	100	102	108	117	127	165	168	178	210	213
- dont officines	100	97	110	114	124	145	145	150	165	181
- dont grossistes répartiteurs	100	114	102	124	137	220	231	253	333	299
Fabric. matériel médical et lunettes	100	111	127	132	153	179	210	224	228	229
- dont matériel médico-chirurg.	100	109	128	137	164	196	258	270	280	282
- dont lunettes	100	114	127	127	141	161	162	179	176	176
Distribution de lunettes	100	113	106	104	119	141	179	182	226	226
Ensemble champ de la santé	100	110	119	127	140	154	166	176	189	197

Tableau n° 32
La consommation intermédiaire : indice de volume base 100 en 1984

<i>Indice de volume</i>	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Ensemble hôpitaux	100	102	106	108	112	116	121	125	130	135
- dont hôpitaux privés	100	106	118	128	140	149	159	166	187	187
- dont hôpitaux publics	100	102	104	104	106	109	114	117	119	124
Secteur ambulatoire	100	105	114	120	125	133	139	138	144	144
Industrie pharmaceutique	100	110	119	128	143	153	163	173	187	199
Pharmacie distribution	100	96	101	107	115	145	144	148	172	172
- dont officines	100	91	103	105	112	127	124	125	134	146
- dont grossistes répartiteurs	100	107	95	114	124	192	198	211	272	241
Fabric. matériel médical et lunettes	100	105	119	121	137	156	180	187	186	185
- dont matériel médico-chirurg.	100	103	119	126	148	172	220	225	228	228
- dont lunettes	100	107	119	117	127	141	139	149	144	142
Distribution de lunettes	100	107	99	95	107	124	153	152	185	182
Ensemble champ de la santé	100	105	111	116	124	132	140	144	153	158

Tableau n° 33
La consommation intermédiaire : indice de prix base 100 en 1984

<i>Indice de prix</i>	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Ensemble hôpitaux	100	106	109	112	116	120	124	128	131	134
- dont hôpitaux privés	100	106	109	112	116	120	124	128	131	134
- dont hôpitaux publics	100	106	109	112	116	120	124	128	131	134
Secteur ambulatoire	100	106	109	112	116	120	124	128	131	134
Industrie pharmaceutique	100	103	102	103	106	109	108	109	110	108
Pharmacie distribution	100	106	107	109	111	114	117	120	122	124
- dont officines	100	106	107	109	111	114	117	120	122	124
- dont grossistes répartiteurs	100	106	107	109	111	114	117	120	122	124
Fabric. matériel médical et lunettes	100	106	107	109	111	114	117	120	122	124
- dont matériel médico-chirurg.	100	106	107	109	111	114	117	120	122	124
- dont lunettes	100	106	107	109	111	114	117	120	122	124
Distribution de lunettes	100	106	107	109	111	114	117	120	122	124
Ensemble champ de la santé	100	105	107	109	113	116	119	122	124	125

*Liste des tableaux
et des graphiques*

Liste des tableaux

Tableau n° 1	
Les comptes de production du champ de la santé en 1992.....	11
Tableau n° 2	
Structure de la consommation de soins et biens médicaux, de la production et de la valeur ajoutée du champ de la santé en 1992.....	13
Tableau n° 3	
Evolution de la répartition de la valeur ajoutée de la santé 1984-1993, en pourcentage	15
Tableau n° 4	
Evolution de la valeur ajoutée du champ de la santé, du produit intérieur brut et de la dépense courante de santé, 1984-1993, prix courants.....	19
Tableau n° 5	
Evolution de la valeur ajoutée de la santé et de ses déterminants 1984-1993, valeur, volume, prix.....	20
Tableau n° 6	
Valeur ajoutée des branches de l'économie française et du champ de la santé en valeur et en part du PIB.....	21
Tableau n° 7	
Evolution de la valeur ajoutée du champ de la santé, de la production et des consommations intermédiaires selon les secteurs d'activité 1984-1993, Indices de valeur, de volume et de prix, base 100 en 1984.....	23
Tableau n° 8	
Evolution des taux de valeur ajoutée* par secteur d'activité	25
Tableau n° 9	
Productivité apparente du travail en 1992 par grandes branches et dans le champ de la santé.....	30
Tableau n° 10	
Productivité apparente du travail par branche d'activité et dans certains secteurs de la santé taux d'accroissement annuels moyens (Valeur ajoutée en volume)	31
Tableau n° 11	
Composition des secteurs d'activité selon la NAP 73, Sources INSEE, SESI.....	43
Tableau n° 12	
Les indices de prix utilisés.....	45
Tableau n° 13	
La valeur ajoutée : valeur (millions de francs)	53
Tableau n° 14	
La valeur ajoutée : volume (millions de francs 93).....	53
Tableau n° 15	
La valeur ajoutée : taux d'accroissement (valeur).....	54
Tableau n° 16	
La valeur ajoutée : taux d'accroissement (volume).....	54
Tableau n° 17	
La valeur ajoutée : indice de valeur base 100 en 1984	55

Tableau n° 18	
La valeur ajoutée : indice de volume base 100 en 1984	55
Tableau n° 19	
La valeur ajoutée : indice de prix base 100 en 1984	56
Tableau n° 20	
La production : valeur (millions de francs)	57
Tableau n° 21	
La production : volume (millions de francs 93).....	57
Tableau n° 22	
La production : taux d'accroissement (valeur).....	58
Tableau n° 23	
La production : taux d'accroissement (volume).....	58
Tableau n° 24	
La production : indice de valeur base 100 en 1984	59
Tableau n° 25	
La production : indice de volume base 100 en 1984	59
Tableau n° 26	
La production : indice de prix base 100 en 1984	60
Tableau n° 27	
La consommation intermédiaire : valeur (millions de francs)	61
Tableau n° 28	
La consommation intermédiaire : volume (millions de francs 93).....	61
Tableau n° 29	
La consommation intermédiaire : taux d'accroissement (valeur).....	62
Tableau n° 30	
La consommation intermédiaire : taux d'accroissement (volume).....	62
Tableau n° 31	
La consommation intermédiaire : indice de valeur base 100 en 1984	63
Tableau n° 32	
La consommation intermédiaire : indice de volume base 100 en 1984	63
Tableau n° 33	
La consommation intermédiaire : indice de prix base 100 en 1984	64

Liste des graphiques

Graphique n° 1	
Répartition de la valeur ajoutée selon les secteurs d'activité en 1992.....	15
Graphique n° 2	
Evolution de la valeur ajoutée de la santé et du produit intérieur brut 1984-1993, prix courants, indice base 100 = 1984	19
Graphique n° 3	
Part de la valeur ajoutée dans le produit intérieur brut en pourcentage, 1984 et 1993	22
Graphique n° 4	
Evolution de la valeur ajoutée du champ de la santé en francs courants par secteurs d'activité, 1984 à 1993 - Indice base 100 = 1984	23
Graphique n° 5	
La production et les consommations intermédiaires du champ de la santé Evolution des prix et des volumes de 1984 à 1993	24
Graphique n° 6	
Evolution de la part en pourcentage des consommations intermédiaires (CI) dans la production (volume), 1984-1993	26

Achévé d'imprimer le 31 juillet 1997
ELECTROGELOZ, 58, rue de Rochechouart
75009 PARIS
Dépôt légal : Juillet 1997